



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale	
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil municipal – Mise à jour – Monsieur Charles Meunier</b>	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Il s'agit d'une exigence de la loi, soit l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* :

« *Le membre du conseil avise par écrit le greffier ou greffier-trésorier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans sa déclaration, visée à l'un ou l'autre des articles 357 et 358, dans les 60 jours suivant le changement. Le greffier ou greffier-trésorier en fait rapport au conseil à la première séance ordinaire qui suit* ».

Le formulaire a été reçu de monsieur Charles Meunier, par courriel, le 11 juin 2025.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la déclaration d'intérêts pécuniaires mise à jour de monsieur Charles Meunier est déposée.

### Énumération des documents joints au bordereau

--

### Finances et trésorerie

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

### Source de financement :

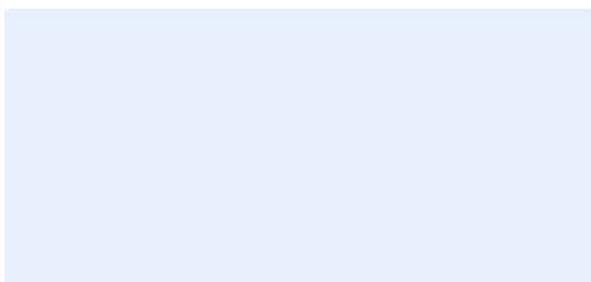
- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières
- Fonds de roulement  
 Autre

### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

26 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



Préparé par (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
Date de la demande	3 juillet 2025		
Séance ordinaire du	8 juillet 2025		
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Appui – Projet <i>Les rendez-vous du communautaire</i></b>	

Rapport
(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil) À la suite de la rencontre préparatoire du 2 juillet 2025, le conseil municipal désire adopter une résolution pour appuyer le projet communautaire chapeauté par le Centre d'action bénévole de Soulages, La magie des mots et par le Centre prénatal et jeunes familles.

Historique
(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») souhaite appuyer le projet <i>Les rendez-vous du communautaire</i> présenté par le Centre d'action bénévole de Soulages, par La magie des mots et par le Centre prénatal et jeunes familles ;
CONSIDÉRANT QUE ce projet novateur et rassembleur permettra à tous les organismes œuvrant auprès de nos citoyens, de présenter leur mission sociale et d'optimiser leurs services à la population ;
CONSIDÉRANT QU'en appuyant et en participant à ce projet, la Ville contribuera à briser l'isolement social et la solitude, à outiller les personnes démunies et à créer un effet de solidarité dans la communauté ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville est convaincue que ce projet sera bénéfique pour la communauté et qu'elle désire être un agent facilitateur dans le déploiement de cette initiative ;
PAR CONSÉQUENT,

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Yves Pelletier et résolu de transmettre une lettre d'appui par courriel afin de soutenir le projet <i>Les rendez-vous du communautaire</i> .

Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$

Total du projet :	\$		

**Source de financement :**

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

3 juillet 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

3 juillet 2025

Date



Préparé par (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
Date de la demande	3 juillet 2025		
Séance ordinaire ou extraordinaire du	8 juillet 2025		
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
Projet d'acquisition – Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Lors de la préparatoire du 2 juillet 2025, il a été convenu par le conseil municipal de préparer une résolution afin de mandater l'administration en lien avec le projet d'acquisition du sanctuaire.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de Rigaud à faire l'acquisition du Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourde notamment pour son aspect patrimonial et historique, la beauté de ses lieux et son héritage spirituel ;

CONSIDÉRANT la *Loi sur la laïcité de l'État* ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu de mandater la direction générale et le service du greffe et des affaires juridiques, en collaboration avec Me Annie Daigneault, de Dunton Rainville avocats, à entamer des démarches préliminaires pour le projet d'acquisition du Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes.

### Énumération des documents joints au bordereau

### Finances et trésorerie

No projet (si PTI) :		No commande :	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Total du projet :	\$		

Source de financement :

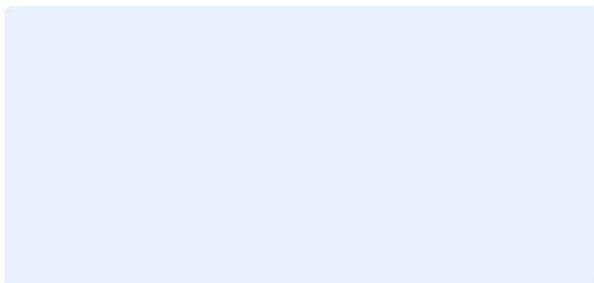
Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**  
 Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

3 juillet 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

3 juillet 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale	
<b>Date de la demande</b>	26 juin 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Modification de la résolution 2024-12-246 – Ententes de Contribution dans le cadre du fonds pour le transport actif</b>	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La Ville a été informée que les ententes de contribution dans le cadre du Fonds pour le transport actif n'avaient pas été signées par madame Julie Rivard avant son départ. En conséquence, il y a lieu de modifier la résolution 2024-12-246, laquelle autorisait notamment la signature de ces ententes entre la Ville de Rigaud et le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la résolution 2024-12-246 autorisant madame Julie Rivard, directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, les ententes de contribution dans le cadre du Fonds pour le transport actif relativement à trois projets ;

CONSIDÉRANT QUE madame Julie Rivard n'est plus à l'emploi de la Ville de Rigaud ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de modifier la résolution 2024-12-246 afin de désigner un nouveau signataire ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

1. Que la résolution 2024-12-246 soit modifiée afin de désigner un nouveau signataire aux ententes de contribution dans le cadre du Fonds pour le transport actif, relativement aux trois projets mentionnés à ladite résolution ;
2. Que ce nouveau signataire soit M. Gino Lalli, chargé de projets, en remplacement de Mme Julie Rivard.

### Énumération des documents joints au bordereau

Extrait de résolution 2024-12-246

### Finances et trésorerie

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
-----------------------------	--	--	--

<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/> Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/> Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires	
<input type="checkbox"/> Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

27 juin 2025

Date



**Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rigaud, tenue le 10 décembre 2024.**

Sont présents : M. Charles Meunier, conseiller  
M. Archie Martin, conseiller  
M. Marc Noël, conseiller  
M. Kevin Ménard, conseiller  
M. Yves Pelletier, conseiller  
M. Alain Lapointe, conseiller

Ainsi que : M<sup>me</sup> Julie Rivard directrice générale adjointe  
M<sup>me</sup> Camille Primeau, greffière

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Marie-Claude Frigault.

**2024-12-246**

**Autorisation de signature – Ententes de contribution dans le cadre du Fonds pour le transport actif**

CONSIDÉRANT le Fonds pour le transport actif lequel est un programme à demande directe offert dans le but d'augmenter la quantité, l'utilisation et la qualité totales des infrastructures de transport actif dans tout le Canada ;

CONSIDÉRANT QUE le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable du Fonds pour le transport actif (ci-après désigné « Programme »), et qu'il souhaite appuyer financièrement des projets au Québec en vertu du Programme ;

CONSIDÉRANT l'approbation des projets de la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville »), soit :

1. L'implantation de nouvelles pistes cyclables dans le noyau villageois ;
2. L'amélioration de la sécurité du réseau de mobilité durable près des écoles ;
3. La conversion d'une emprise ferroviaire en sentier cyclable ;

CONSIDÉRANT QUE des ententes de contributions doivent être signées dans le but de concrétiser les critères du Programme et qu'une contribution financière soit versée à la Ville pour la réalisation des projets ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Alain Lapointe et résolu que madame Julie Rivard, directrice générale adjointe, soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville les ententes de contribution dans la cadre du Fonds pour le transport actif concernant les trois projets susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'une résolution adoptée par le conseil sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

Extrait certifié conforme

Marie-Claude Frigault, *mairesse*

Greffière

Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA

Date : 12 décembre 2024



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	17 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.		

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
Dépôt du rapport des employés municipaux en lien avec le <i>Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs – Juin 2025</i>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
--

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
---

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
---

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... <i>il est résolu que...</i> »)
Le rapport du mois de juin 2025 quant à l'exercice des pouvoirs délégués prévu par le <i>Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs</i> est déposé à la présente séance.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>
--

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>	<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
	<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
	<input type="checkbox"/> Activités financières	
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>		
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :	

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

Signature

Date



## **RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT N° 415-2025 RELATIF À LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DE DÉPENSES ET DE CERTAINS POUVOIRS**

Conformément à l'article 3.2 du *Règlement n° 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs*, la soussignée fait rapport de l'exercice des délégations de pouvoirs qui lui ont été déclarées pour la période du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 30 juin 2025 :

OBJET	DATE
Transmission d'une mise en demeure – Non-respect d'un acte de servitude – Service du greffe et des affaires juridiques (Réf. : article 7.4)	13 juin 2025
Demande de consentement municipal – MTMD et Hydro-Québec – Déplacement d'un transformateur pour supporter les charges – Remplacement d'un poteau de ligne en bordure de rue – Service de l'aménagement et du développement, division travaux publics (Réf. : article 7.11)	23 juin 2025

Déposé à Rigaud, ce 8 juillet 2025.

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA  
Greffière

---

Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA  
Greffière



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Andrea Dominguez, Coordonnatrice – comptabilité et analyse financière – Division finance, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	29 mai 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	10 juin 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.		

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
Dépôt de la liste mensuelle des bons d'achat – Juin 2025	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... <i>il est résolu que...</i> »)
Le directrice générale adjointe dépose devant le conseil le rapport de la liste des bons d'achat du mois de mai 2025 représentant un sommaire des engagements financiers d'une valeur de plus de 1 000,00 \$.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>
Liste des bons d'achat

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>	
<input type="checkbox"/>	Règlement d'emprunt no
<input type="checkbox"/>	Réserve
<input type="checkbox"/>	Activités financières
	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
	<input type="checkbox"/> Autre
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>	
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Camille Primeau, LL. B., LL. M., OWA.  
 Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE

INC-250054 Mise à niveau PR 02-06-25 2025-06 02-06-25 4076 CENTRE DE FORMATION ERIC LANGE SOPHIE  
Mise à niveau PR  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey

02 22000 454 Mise à niveau PR  
1.0000 1260.0000 1,260.00 TT 63.00 125.69 1,448.69 0.00

TOTAL 1,260.00 63.00 125.69 1,448.69 0.00

INC-250055 Air dryer véhicules 03-06-25 2025-06 03-06-25 0438 LES PIECES HYDRAULIQUES MENARD SOPHIE  
Air dryer véhicules 4207, 3007 et 307  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Simon Marcoux

02 22000 525 Air dryer véhicules 4207, 3007 et 307  
1.0000 956.5100 956.51 TT 47.83 95.41 1,099.75 0.00

TOTAL 956.51 47.83 95.41 1,099.75 0.00

INC-250056 Entretien camion 03-06-25 2025-06 03-06-25 0438 LES PIECES HYDRAULIQUES MENARD SOPHIE  
Entretien camion  
DEMANDE PAR: Simon Marcoux

02 22000 525 ENTRETIEN DES VEHICULES  
1.0000 600.0000 600.00 TT 30.00 59.85 689.85 629.92

TOTAL 600.00 30.00 59.85 689.85 629.92

INC-250057 Équipement RIT 03-06-25 2025-06 03-06-25 0448 CMP MAYER INC. SOPHIE  
Équipement RIT  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey  
NO SOUMISSION: SOUM081871

02 22000 643 Équipement RIT  
1.0000 1836.0000 1,836.00 TT 91.80 183.14 2,110.94 1,927.57

TOTAL 1,836.00 91.80 183.14 2,110.94 1,927.57

SRC-250058 Compost Vegetal 03-06-25 2025-06 03-06-25 3319 BIOGÉNIE CANADA INC. JOSEE  
Compost Vegetal  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Josée Raymond

02 63206 521 COMITE EMBELLISSEMENT



PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TPV	TOTAL	NON LIQUIDE

GRF-250015 HONORAIRES AVRIL 202 04-06-25 2025-06 04-06-25 4847 THERRIEN COUTURE JOLICOEUR S.E ANDREA  
HONORAIRES AVRIL 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T NO RESOLUTION: 2024-09-168

02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES

1.0000 3075.4100 3,075.41 TT 153.77 306.77 3,535.95 0.00

**TOTAL** 3,075.41 153.77 306.77 3,535.95 0.00

GRF-250016 04-06-25 2025-06 04-06-25 4847 THERRIEN COUTURE JOLICOEUR S.E ANDREA  
- HONORAIRES AU 6 MAI 2025

TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T NO RESOLUTION: 2024-09-168

02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES

1.0000 3986.4300 3,986.43 TT 199.32 397.65 4,583.40 0.00

**TOTAL** 3,986.43 199.32 397.65 4,583.40 0.00

SRC-250060 Spectacle Harmonik F 04-06-25 2025-06 04-06-25 1778 ALAIN CHARTRAND SONORISATION MARIEC  
Spectacle Harmonik Fête nationale  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Marie-Claude Poirier

02 70171 493 EVENEMENTS - VILLE

3850.0000 1.0000 3,850.00 TT 192.50 384.04 4,426.54 0.00

**TOTAL** 3,850.00 192.50 384.04 4,426.54 0.00

SRC-250061      REMPLACEMENT DE LA T 04-06-25 2025-06 04-06-25 2183      COUVREUR XTREME INC.      ANDREA  
REMPLACEMENT DE LA TOITURE EN TOLE - CHALET DE L'ESCAPADE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel      NO RESOLUTION: 2025-05-124

23 70000 201 DÉPENSES DU F.P.T.J.

1.0000 77000.0000 77,000.00 TT 3,850.00 7,680.75 88,530.75 61,179.92

**TOTAL** 77,000.00 3,850.00 7,680.75 88,530.75 61,179.92

SRH-250002 DOSSIER: 04-06-25 2025-06 04-06-25 4897 LORANGER MARCOUX S.E.N.C.R.L. ANDREA  
DOSSIER: SERVICES PROFESSIONNELS AU 28 FÉVRIER 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T

02 16000 416 RELATION DE TRAVAIL

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE
		1.0000	7825.0000	7,825.00	TT	391.25	780.54	8,996.79
								0.00
		TOTAL	7,825.00		391.25	780.54	8,996.79	0.00
STI-250104	Terre pour fleurs	04-06-25 2025-06 04-06-25	0026		PEPINIERE CITE DES JEUNES		STEPH	
	Terre pour fleurs							
	TOTALEMENT DESENGAGE							
	DEMANDE PAR: Sylvain Vinet							
02 63200 629 FLEURS ET MATERIAUX - EMB.								
	1.0000	2304.0000	2,304.00	TT	115.20	229.82	2,649.02	0.00
		TOTAL	2,304.00		115.20	229.82	2,649.02	0.00
STI-250105	Panneaux acoustique	05-06-25 2025-06 05-06-25	0468		MATERIAUX PONT MASSON INC		STEPH	
	Panneaux acoustique décoratif hôtel de ville							
	TOTALEMENT DESENGAGE							
	DEMANDE PAR: Sylvain Vinet							
02 13096 522 ENTRETIEN HOTEL DE VILLE								
	1.0000	2013.2700	2,013.27	TT	100.66	200.82	2,314.75	0.00
		TOTAL	2,013.27		100.66	200.82	2,314.75	0.00
GRF-250018	ASSURANCE ACCIDENT P	09-06-25 2025-06 09-06-25	4207		FQM ASSURANCES INC		DOMMAR	
	ASSURANCE ACCIDENT POMPIERS/DIRIGEANTS/BÉNÉVOLES (2025-08-01 AU 2026-08-01)							
	TOTALEMENT DESENGAGE							
	DEMANDE PAR: Camille Primeau							
02 13000 423 ASSURANCE GENERALE DE LA MUNIC								
	1.0000	3612.8100	3,612.81	NE	.00	.00	3,612.81	0.00
		TOTAL	3,612.81		0.00	0.00	3,612.81	0.00
INC-250058	Lance pour machine à	09-06-25 2025-06 09-06-25	0438		LES PIECES HYDRAULIQUES MENARD		SOPHIE	
	Lance pour machine à pression							
	TOTALEMENT DESENGAGE							
	DEMANDE PAR: Christopher Lackey							
02 22000 522 Lance pour machine à pression								
	1.0000	93.6400	93.64	TT	4.68	9.34	107.66	0.00
02 22000 522 Boyau lav.								
	1.0000	266.4200	266.42	TT	13.32	26.58	306.32	0.00



# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE

DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 525 ENTRETIEN & REP. VEHICULES

1.0000	1606.3400	1,606.34	TT	80.32	160.23	1,846.89	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,606.34	80.32	160.23	1,846.89	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

STI-250111 Pierre pour ponceau 09-06-25 2025-06 09-06-25 1529 CONSTRUCTION DJL INC STEPH  
Pierre pour ponceau  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 621 PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT

1.0000	1268.5900	1,268.59	TT	63.43	126.54	1,458.56	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,268.59	63.43	126.54	1,458.56	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

COM-250007 Publicité Bac noir 10-06-25 2025-06 10-06-25 4120 NEOMEDIA geneh  
Publicité Bac noir aux 2 semaines  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Geneviève Hamel

02 13000 349 ADMINISTRATION - PUBLICATION

1.0000	2495.0000	2,495.00	TT	124.75	248.88	2,868.63	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,495.00	124.75	248.88	2,868.63	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

STI-250112 Pierre pour ponceau 10-06-25 2025-06 10-06-25 1529 CONSTRUCTION DJL INC STEPH  
Pierre pour ponceau  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 621 PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT

1.0000	3695.8900	3,695.89	TT	184.79	368.67	4,249.35	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	3,695.89	184.79	368.67	4,249.35	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

STI-250113 Pierre pour ponceau 10-06-25 2025-06 10-06-25 1529 CONSTRUCTION DJL INC STEPH  
Pierre pour ponceau  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 621 PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT

1.0000	2490.6900	2,490.69	TT	124.53	248.45	2,863.67	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

PAR DATE

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TPV	TOTAL	NON LIQUIDE

DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T

02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES	1.0000	700.0000	700.00	TT	35.00	69.83	804.83	0.00
	TOTAL		700.00		35.00	69.83	804.83	0.00

INC-250059 Reparation marches 2 12-06-25 2025-06 12-06-25 1142 CD MÉCANIQUE INC. SOPHIE  
Reparation marches 207  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Simon Marcoux

02 22000 525 Reparation marches 207	1.0000	437.5000	437.50	TT	21.88	43.64	503.02	0.00
	<b>TOTAL</b>		437.50		21.88	43.64	503.02	0.00

SUD-250011 DOSSIER: CMVS-38384 12-06-25 2025-06 12-06-25 2976 RANCOURT LEGAULT JONCAS ANDREA  
DOSSIER: CMVS-38384 - SERVICES PROFESSIONNEL AU 31 MAI 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Claudy St-Onge NO RESOLUTION: 2024-11-219

02 12000 412 COUR MUNICIPALE FRAIS	1.0000	2616.1000	2,616.10	TT	130.80	260.95	3,007.85	0.00
	TOTAL		2,616.10		130.80	260.95	3,007.85	0.00

FIN-250020 MICROSOFT 365 - BUSI 16-06-25 2025-06 16-06-25 4744 IT CLOUD SOLUTIONS ANDREA  
MICROSOFT 365 - BUSINESS - APPS FOR ENTREPRISE - ENTRA (5 JUIN AU 4 JUILLET)  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T

02 13000 414 SERV. PROF. - INFORMATIQUE	1.0000	985.8100	985.81	TT	49.29	98.33	1,133.43	0.00
	TOTAL		985.81		49.29	98.33	1,133.43	0.00

GRF-250021 ENQUÊTE 16-06-25 2025-06 16-06-25 1143 PROFESSIONNELS EN RÈGLEMENT DE ANDREA  
ENQUÊTE  
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T

02 16000 416 RELATION DE TRAVAIL  
1.0000 25000.0000 25,000.00 TT 1,250.00 2,493.75 28,743.75 26,246.87

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER			
#G\L	DESCRIPTION	QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TPV	TOTAL	NON LIQUIDE

**TOTAL** 25,000.00 1,250.00 2,493.75 28,743.75 26,246.87

SRC-250063 Entretien terrain so 16-06-25 2025-06 16-06-25 1048 MULTI-SURFACES - F. GIGUERE IN JOSEE  
Entretien terrain soccer - mai 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Josée Raymond

02 70159 525 REPARATION EQUIP. PARCS

1.0000 1512.0000 1,512.00 TT 75.60 150.82 1,738.42 0.00

**TOTAL** 1,512.00 75.60 150.82 1,738.42 0.00

STI-250117 Ponceau de la baie 16-06-25 2025-06 16-06-25 3191 ARMTEC INC STEPH  
Ponceau de la baie  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32002 521 REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSIERE

1.0000 2396.4200 2,396.42 TT 119.82 239.04 2,755.28 0.00

TOTAL 2,396.42 119.82 239.04 2,755.28 0.00

STI-250118 Réparation ventilati 16-06-25 2025-06 16-06-25 4899 GERSTAT INC. STEPH  
Réparation ventilation salle archive  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 13096 522 ENTRETIEN HOTEL DE VILLE

1.0000 1293.9000 1,293.90 TT 64.70 129.07 1,487.67 0.00

TOTAL 1,293.90 64.70 129.07 1,487.67 0.00

STI-250119      Filtres pour nanofil    16-06-25 2025-06 16-06-25    2606      LES EQUIPEMENTS LAPIERRE INC    STEPH  
Filtres pour nanofiltration  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41360 521 ENTRETIEN RESEAU UNIFIE

1.0000 1476.0000 1,476.00 TT 73.80 147.23 1,697.03 0.00

TOTAL 1,476.00 73.80 147.23 1,697.03 0.00

STI-250120 Vidange fosse septiq 16-06-25 2025-06 16-06-25 0214 SANIVAC - 9363-9888 QUEBEC INC STEPH  
Vidange fosse septique poudrière

DATE 27-06-2025 11:48  
IMPRIME LE: 27-06-2025

## L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 10

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE

TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41540 521 ENTRETIEN EGOUT POUDRIERE

1.0000	1175.0000	1,175.00	TT	58.75	117.21	1,350.96	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,175.00	58.75	117.21	1,350.96	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

INC-250060 FOURNITURES DE BUREA 17-06-25 2025-06 17-06-25 0347 EDITIONS VAUDREUIL SOPHIE  
FOURNITURES DE BUREAU  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey

02 22000 670 FOURNITURES DE BUREAU

1.0000	173.9400	173.94	TN	8.70	.00	182.64	173.94
--------	----------	--------	----	------	-----	--------	--------

TOTAL	173.94	8.70	0.00	182.64	173.94
-------	--------	------	------	--------	--------

INC-250061 Pile alcaline 17-06-25 2025-06 17-06-25 2009 BATTERIES EXPERT SOPHIE  
Pile alcaline  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey

02 22000 610 BIENS NON DURABLES -- MATÉRIEL

1.0000	65.2800	65.28	TT	3.26	6.51	75.05	68.53
--------	---------	-------	----	------	------	-------	-------

TOTAL	65.28	3.26	6.51	75.05	68.53
-------	-------	------	------	-------	-------

INC-250062 EPIPEN 17-06-25 2025-06 17-06-25 2619 JEAN COUTU # 387 SOPHIE  
EPIPEN  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey

02 22000 691 EPIPEN

1.0000	107.2700	107.27	NN	.00	.00	107.27	0.00
--------	----------	--------	----	-----	-----	--------	------

TOTAL	107.27	0.00	0.00	107.27	0.00
-------	--------	------	------	--------	------

STI-250121 PROJET: CARNET DE S 17-06-25 2025-06 17-06-25 1137 PASCALE BUSSEAU ARCHITECTE ANDREA  
PROJET: CARNET DE SANTÉ DE L'ANCIENNE GARE DE RIGAUD  
DEMANDE PAR: Gino Lalli NO RESOLUTION: 2024-12-253

23 70000 201 DÉPENSES DU F.P.T.J.

1.0000	14900.0000	14,900.00	TT	745.00	1,486.28	17,131.28	10,918.70
--------	------------	-----------	----	--------	----------	-----------	-----------

TOTAL	14,900.00	745.00	1,486.28	17,131.28	10,918.70
-------	-----------	--------	----------	-----------	-----------

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER				
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE		
<hr/>										
STI-250122	TEST DE SOL - ÉCHANT	17-06-25 2025-06	17-06-25	2775	GROUPE ABS INC	ANDREA				
TEST DE SOL - ÉCHANTILLONAGE DES PILES DE TERRES										
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T NO RESOLUTION: 252021										
<hr/>										
02 32000 459 SERVICES TECHNIQUES TRANSPORT										
	1.0000	3775.0000	3,775.00	TT	188.75	376.56	4,340.31	3,963.28		
<hr/>										
	TOTAL		3,775.00		188.75	376.56	4,340.31	3,963.28		
<hr/>										
FIN-250021	15 HEURES - SOUTIEN	18-06-25 2025-06	18-06-25	1239	LOB	ANDREA				
15 HEURES - SOUTIEN INFORMATIQUE (25 AVRIL-25 MAI 2025)										
TOTALEMENT DESENGAGE										
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T										
<hr/>										
02 13000 414 SERV. PROF. - INFORMATIQUE										
	1.0000	1785.0000	1,785.00	TT	89.25	178.05	2,052.30	0.00		
<hr/>										
	TOTAL		1,785.00		89.25	178.05	2,052.30	0.00		
<hr/>										
STI-250123	DIESEL UFTS	18-06-25 2025-06	18-06-25	0615	ÉNERGIES SONIC INC.	ANDREA				
DIESEL UFTS										
TOTALEMENT DESENGAGE										
DEMANDE PAR: Jean-Virgile Tassé-T NO RESOLUTION: 2024-11-228										
<hr/>										
02 32000 631 ESSENCE, HUILE, DIESEL - TRANS										
	1.0000	3662.8900	3,662.89	TT	183.14	365.37	4,211.40	0.00		
<hr/>										
	TOTAL		3,662.89		183.14	365.37	4,211.40	0.00		
<hr/>										
INC-250063	Demande de migration	19-06-25 2025-06	19-06-25	2679	ECOLE NATIONALE DES POMPIERS	SOPHIE				
Demande de migration - Pompier 2 (Refacturer MRC de Beauharnois)										
TOTALEMENT DESENGAGE										
DEMANDE PAR: Christopher Lackey										
<hr/>										
02 22000 454 Demande migr. Pompier 2 (Refacturer MRC Beauharnois)										
	1.0000	56.3500	56.35	NN	.00	.00	56.35	0.00		
<hr/>										
	TOTAL		56.35		0.00	0.00	56.35	0.00		
<hr/>										
INC-250064	Casques pompier	20-06-25 2025-06	20-06-25	1469	BOIVIN ET GAUVIN INC	SOPHIE				
Casques pompier										
DEMANDE PAR: Christopher Lackey										
<hr/>										
02 22000 643 Casques pompier										
	1.0000	1790.3800	1,790.38	TT	89.52	178.59	2,058.49	1,879.67		



# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE

TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41360 521 ENTRETIEN RESEAU UNIFIE

1.0000	2761.4000	2,761.40	TT	138.07	275.45	3,174.92	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,761.40	138.07	275.45	3,174.92	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

STI-250127 FAIRE REMONTER LA BU 25-06-25 2025-06 25-06-25 4838 DRAGON CONSTRUCTION LIMITÉE ANDREA  
FAIRE REMONTER LA BUTTE DE TERRE AU GARAGE  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 526 ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP

1.0000	3520.0000	3,520.00	TT	176.00	351.12	4,047.12	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	3,520.00	176.00	351.12	4,047.12	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

STI-250128 MOTEUR POUR REMPLACE 25-06-25 2025-06 25-06-25 3139 PRESCOTT ELECTRIC MOTORS ANDREA  
MOTEUR POUR REMPLACEMENT ÉPURATION  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41500 521 ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD

1.0000	2099.9500	2,099.95	NN	.00	.00	2,099.95	0.00
--------	-----------	----------	----	-----	-----	----------	------

54 13402 000 T.P.S. A RECEVOIR

1.0000	272.9900	272.99	NN	.00	.00	272.99	0.00
--------	----------	--------	----	-----	-----	--------	------

TOTAL	2,372.94	0.00	0.00	2,372.94	0.00
-------	----------	------	------	----------	------

STI-250129 RÉPARATIONS CAMION F 25-06-25 2025-06 25-06-25 1483 MÉCAMOBILE INC. ANDREA  
RÉPARATIONS CAMION F350  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 525 ENTRETIEN & REP. VEHICULES

1.0000	1749.9100	1,749.91	TT	87.50	174.55	2,011.96	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,749.91	87.50	174.55	2,011.96	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

COM-250008 SERVICE DE PHOTOGRAP 26-06-25 2025-06 26-06-25 0801 MADELEINE LANGLOIS ANDREA  
SERVICE DE PHOTOGRAPHIE  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Geneviève Hamel

DATE 27-06-2025 11:48  
IMPRIME LE: 27-06-2025

## L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 14

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE
<b>02 22000 349 PUBLICATIONS</b>								
	1.0000	500.0000	500.00	TT	25.00	49.88	574.88	0.00
<b>02 70150 349 PUBLICATIONS</b>								
	1.0000	200.0000	200.00	TT	10.00	19.95	229.95	0.00
<b>02 70150 349 PUBLICATIONS</b>								
	1.0000	200.0000	200.00	TT	10.00	19.95	229.95	0.00
<b>02 13000 349 ADMINISTRATION - PUBLICATION</b>								
	1.0000	200.0000	200.00	TT	10.00	19.95	229.95	0.00
<b>02 13000 349 ADMINISTRATION - PUBLICATION</b>								
	1.0000	250.0000	250.00	TT	12.50	24.93	287.43	0.00
				<b>TOTAL</b>	1,350.00	67.50	134.66	1,552.16
INC-250066	EPAULETTES	26-06-25 2025-06 26-06-25	4127	LE BOTTIER DU CINQ	SOPHIE			
	EPAULETTES							
	DEMANDE PAR: Christopher Lackey							
<b>02 22000 650 EPAULETTES</b>								
	1.0000	900.0000	900.00	TT	45.00	89.78	1,034.78	944.89
				<b>TOTAL</b>	900.00	45.00	89.78	1,034.78
INC-250067	Pad DEA péd et fourn	26-06-25 2025-06 26-06-25	4175	SP MEDICAL	SOPHIE			
	Pad DEA péd et fournitures							
	DEMANDE PAR: Christopher Lackey							
<b>02 22000 691 Pad DEA péd et fournitures</b>								
	1.0000	931.7000	931.70	TT	46.59	92.94	1,071.23	978.17
				<b>TOTAL</b>	931.70	46.59	92.94	1,071.23
INC-250068	Habillement nouveaux	26-06-25 2025-06 26-06-25	4127	LE BOTTIER DU CINQ	SOPHIE			
	Habillement nouveaux employés							
	DEMANDE PAR: Christopher Lackey					NO SOUMISSION: !10312		
<b>02 22000 650 Habillement nouveaux employés</b>								
	1.0000	2616.7000	2,616.70	TT	130.84	261.02	3,008.56	2,747.21
				<b>TOTAL</b>	2,616.70	130.84	261.02	3,008.56
STI-250130	ACHAT DE SIX (6) AÉR	26-06-25 2025-06 26-06-25	1041	BRAULT MAXTECH INC.	ANDREA			
	ACHAT DE SIX (6) AÉRATEURS POUR LES ÉTANGS AÉRÉS							
	DEMANDE PAR: Sylvain Vinet			NO RESOLUTION: 2025-06-144				

DATE 27-06-2025 11:48  
IMPRIME LE: 27-06-2025

## L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 15

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE
		1.0000	91000.0000	91,000.00	TT	4,550.00	9,077.25	104,627.25
								95,538.62
		TOTAL	91,000.00		4,550.00	9,077.25	104,627.25	95,538.62
STI-250131	RÉPARATION POMPE 308 RÉPARATION POMPE 3085.172-0470021 TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: Sylvain Vinet	26-06-25 2025-06 26-06-25	2166		POMPES J.P. INC		ANDREA	
02 41551 521 ENTRETIEN EGOUT HUDSON CLUB		1.0000	4641.7100	4,641.71	TT	232.09	463.01	5,336.81
								0.00
		TOTAL	4,641.71		232.09	463.01	5,336.81	0.00
STI-250132	FLEURS POUR PLATE BA FLEURS POUR PLATE BANDE TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: Sylvain Vinet	26-06-25 2025-06 26-06-25	0654		PEPINIERE CRAMER NURSERY INC		ANDREA	
02 63200 629 FLEURS ET MATERIAUX - EMB.		1.0000	1133.5000	1,133.50	TT	56.68	113.07	1,303.25
								0.00
		TOTAL	1,133.50		56.68	113.07	1,303.25	0.00
65 ENREGISTREMENT(S)	GRAND-TOTAL		337,024.11		16,543.74	32,987.40	386,555.25	207,890.21



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Andrea Dominguez, Coordonnatrice – comptabilité et analyse financière – Division finance, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	27 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1	

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Approbation des listes des chèques et des prélèvements bancaires effectués du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2025 ainsi que le paiement des comptes à payer en date du 9 juillet 2025</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Deux listes sont transmises pour les chèques et prélèvements bancaires déjà effectués du 29 mai au 27 juin 2025 et une autre pour les comptes à payer du 1 <sup>er</sup> au 27 juin 2025 dont les chèques seront effectués le lendemain de la séance du conseil, soit le 9 juillet 2025.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Procédure comptable conformément au <i>Règlement sur les suivis budgétaires</i> .

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses des fonctionnaires en vertu du <i>Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs</i> , du <i>Règlement numéro 409-2024 sur la gestion contractuelle</i> et des autorisations de paiement des comptes en regard des décisions prises depuis la dernière séance du conseil ;
PAR CONSÉQUENT,

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément et résolu :
<ol style="list-style-type: none"> <li>Que les listes des chèques et prélèvements bancaires effectués du 1<sup>er</sup> au 27 juin 2025 pour les dépenses particulières de juin 2025 totalisant 434 400.80 \$ soit adoptées ;</li> <li>Que le paiement des comptes à payer au 27 juin 2025 énumérés dans la liste en date du 9 juillet 2025 totalisant 230 056.86 \$ soit autorisé.</li> </ol>

Énumération des documents joints au bordereau
Listes des dépenses particulières du 29 mai au 27 juin 2025 déjà payées au cours du mois de juin 2025.
Liste des comptes à payer au 27 juin 2025 en date du 9 juillet 2025.

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	434 400.80 \$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	230 056.86 \$	<b>Poste budgétaire</b>	\$

<b>Total du projet :</b>	664 457.66 \$		

**Source de financement :**

- |                          |                        |                          |                    |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> | Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input type="checkbox"/> | Autre              |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                          |                    |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	664 457.66 \$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date

DATE 27-06-2025 10:31

## LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 1

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
PEPINIERE CITE DES JEUNES 0026	09-07-25	46382	CIRC.	REMB. (CG) REF: REMB. PAYÉ EN TROP SUR DEMANDE PERMIS 2025-00257	25.00	CERTIF OCCUPATION OU AUTORISAT 01 24100 600		25.00
LES ENTREPRISES GIVESCO I 0030	09-07-25	46383	CIRC.	SUBV.2025 (SK) REF: SUBV. 2025 POUR LAMES DÉCHIQUETEUSES	50.00	DEVELOPPEMENT DURABLE	02 47000 970	50.00
ENT. D'ELECTRICITE RIGAUD 0050	09-07-25	46384	CIRC.	24704 REF: PAILLIS DE CÈDRE NOIR 220000075562	2,649.02	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
LE BRICOTILLEUR 0106	09-07-25	46385	CIRC.	9939382 REF: FIL DE DEBROUSSAILLEUSE 32952	57.75	ASPHALTE	02 32000 625	57.75
PIECES D'AUTO & CAMION F. 0125	09-07-25	46386	CIRC.	161715 REF: TROUBLE POMPO RUE JOLY 161716	146.58	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
				161717 REF: ECLARAGE TERRAIN SOCCER	229.69	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				167714 REF: TROUBLE POMPO RUE JOLY	146.58	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
				167714 REF: AMPOULE + MAIN D'OEUVRE	211.98	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	734.83
				32966 REF: RÉSERVOIR ESSENCE / FILTRE AIR	86.18	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
				32980 REF: SERRE-CABLE / OUTIL POUR NOYAU	147.98	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
				R-1241	21.63	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
					172.35	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	428.14
					25.04	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
					10.11	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
					329.96	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
					2.58	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 2

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
				716-357250	37.12	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD 02 41500 521		
				716-357264	42.99	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				716-357453				
				REF: NGK SRTANDARS SPARK PLUG				
				716-357539	26.53	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP 02 32000 526		
				716-357807	28.64	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				716-357963	1.18	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				REF: PYROPLEX BLUE, MITAINE LAVAGE				
				716-357967	156.24	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				716-358130	32.77	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				REF: LAMPE LED, RACCORD NAIN				
					47.92	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP 02 32000 526		
								741.08
PAVAGES VAUDREUIL LTEE	09-07-25	46390	CIRC.	082992	208.63	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
0135				082993	101.35	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
								309.98
SOC. COOP AGRICOLE STE-MA	09-07-25	46391	CIRC.	2228384				
0148				REF: FUMIER POULE PUR 5-3-2 20KG				
					68.94	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
								68.94
LES EQUIPEMENTS SANIQUIP-	09-07-25	46392	CIRC.	140176	704.81	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
0150				140751				
				REF: Brosse pour balais mécanique				
					1,846.89	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
				140810				
				REF: MAIN BROOM SIDE BRUSH				
					151.56	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
								2,703.26
SANIVAC - 9363-9888 QUEBE	09-07-25	46393	CIRC.	0001044730				
0214				REF: Vidange fosse septique poudrière				
					1,350.96	ENTRETIEN EGOUT POUDRIERE	02 41540 521	
								1,350.96
ROBERT DAOUST & FILS INC	09-07-25	46394	CIRC.	291574				
0233				REF: CTD DECHETS PAR CONTENEUR - AVRIL 2025				
					909.80	RECYCLAGE DE MATERIAUX SECS	02 45300 446	
					415.54	REDEVANCE MATERIAUX SECS	02 45311 446	
					9,153.77	DISPOSITION ORDURES 240 L	02 45120 446	
					646.84	DISPOSITION ORDURES 360 L	02 45122 446	
					4,180.93	REDEVANCE ELIM DECHETS 240 L	02 45121 446	
					295.44	REDEVANCE ELIM DECHETS 360 L	02 45123 446	
					291718			
				REF: COLLECTE MATIÈRES RÉSIDUELLES - MAI 2025				
					517.37	ENTRETIEN & GESTION BACS 240 L	02 45110 526	
					11,124.82	CONTRAT ENLEV ORDURES 240 LITR	02 45110 446	
					489.81	CONTRAT ENLEV ORDURES 360 LITR	02 45111 446	
					291719			

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 3

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
REF: COLLECTE MATIERES ORGANIQUES - MAI 2025								
					242.28	ENTRETIEN & GESTION BACS 240 L 02 45110 526		
					25,877.70	COLLECTE - MATIERES ORGANIQUES 02 45235 446		
				292080				
REF: LOCATION - GARAGE MUNICIPAL - MAI 2025								
					132.22	RECYCLAGE DE MATERIAUX SECS 02 45300 446		
				292499				
REF: COLLECTE BATIMENTS MUNICIPAUX - JUIN 2025								
					2,439.38	CONTRAT ENLEV ORDURES 240 LITR 02 45110 446		
								56,425.90
EDITIONS VAUDREUIL	09-07-25	46395	CIRC.	1378800	83.84	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB 02 70230 672		
0347				1378801	11.50	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB 02 70230 672		
				2502303	42.54	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				2502431	101.04	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
					2.06	T.P.S. A RECEVOIR 54 13402 000		
					2.06	T.V.Q. A RECEVOIR 54 13502 000		
				2502529	79.33	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
								322.37
LES PIECES HYDRAULIQUES M	09-07-25	46396	CIRC.	231113549				
0438				REF: Air dryer véhicules 4207, 3007 et 307	1,099.75	Air dryer véhicules 4207, 3007 02 22000 525		
						et 307		
				231113586	7.68	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP 02 32000 526		
				231114270				
				REF: Lance pour machine à pression	107.66	Lance pour machine à pression 02 22000 522		
						231115283		
				REF: Lance pour machine à pression	306.32	Boyau lav. 02 22000 522		
						231116495		
				REF: ADAPTEUR, REDUCTEUR, RACCORD DOUBLE	168.26	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP 02 32000 526		
								1,689.67
MATERIAUX PONT MASSON INC	09-07-25	46400	CIRC.	201467197-02				
0468				REF: GANT LATEX / GANT NITRILE	10.31	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD 02 41500 521		
						201469531-02		
				REF: GRAISSE / TIGE / BOULON	29.49	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
					10.10	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
					45.97	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
					201469859-02			
				REF: AGRAFES / CLOU / BOULON / VIS / ADHESIF	51.74	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE 02 13096 522		
						201469979-02		
				REF: TROUSSE ANALYSE CHLORE	8.03	ENTRETIEN DES JEUX D'EAU 02 70159 526		
					137.51	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 4

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
			201471770-02	4.92	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
			201472793-02				
			REF: DEBOUCHOIR, RONDELLE CIRE				
			201472794-02	30.08	ENT CHALET PARC CHARTIER	02 70158 522	
			REF: COMPOSE A JOINT TUYAU, MAMELONGALVANISE FILETE				
			202130633-02	10.28	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			202130644-02	4.36	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			202130645-02	4.42	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			202130718-02	1.55	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			REF: GENOUILLE / INSECTICIDE				
			202130959-02	48.25	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
			202131074-02	10.10	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			202131364-02	213.84	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
			202131415-02	52.88	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
			REF: GANT NITRILE SANS POUDRE				
			202131518-02	19.53	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
			REF: CHIFFON 1 BLANC, TAMPON RECURER				
			202131787-02	27.90	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
			REF: COLLE À BETON - BETON PRE-MELANGE				
			202132000-02	32.02	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			REF: NETTOYANT ROUILLE, CLOU VRILLE				
			202132159-02	59.48	ENTRETIEN DES JEUX D'EAU	02 70159 526	
			7044236-02	8.50	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			7044293-02	131.04	ENT. & REP : 73 ST-PIERRE	02 13091 522	
			7044380-02	43.68	ENT. & REP : 73 ST-PIERRE	02 13091 522	
			REF: FLEXTRA CLAIR, VIS, MEMBRANE AVTOIT				
			7047342-02	240.29	ENT. & REP : 73 ST-PIERRE	02 13091 522	
			7049208-02	9.19	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
			REF: PERCEUSE CHOC SANS FIL				
			7051915-02	228.80	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
			REF: Panneaux acoustique décoratif hôtel de ville				
			7051916-02	2,314.75	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
			REF: RUBAN MASQUE / LAME SCIE				
			7054338-02	37.32	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
			REF: PANNEAU DÉCO. / ANCRAJE / VIS TRAITÉ				
			7057192-02	131.95	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
				78.07	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 5

IMPRIME LE: 27-06-2025

## DETAILLE

Ville de Rigaud

DN 09-07-2025 AU 09-07-2025

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 6

IMPRIME LE: 27-06-2025

## DETAILLE

Ville de Rigaud

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 7

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

LES IMPRIMES ADMINISTRATI 09-07-25 46416 CIRC. 59444

1131	REF: CONSTATS D'INFRACTION DE 5 1/2 X 10 IMPRIMÉ EN BLEU ET MIS EN LIVRET DE 25.	2,776.65	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670	2,776.65
------	--	----------	---	----------

M.R.C DE BEAUHARNOIS-SAL 09-07-25 46417 CIRC. 2025-000150	616.67	Examen MDO W. Brochu 02 22000 454	616.67
---	--------	-----------------------------------	--------

1139	CD MÉCANIQUE INC. 09-07-25 46418 CIRC. 1109	503.02	Reparation marches 207 02 22000 525	503.02
------	---	--------	-------------------------------------	--------

1142	REF: Reparation marches 207	503.02	Reparation marches 207 02 22000 525	503.02
------	-----------------------------	--------	-------------------------------------	--------

REFRIGERATION YVAN ALLISO 09-07-25 46419 CIRC. 024806

1232	REF: ENTRETIEN- GARAGE MUNICIPALE	542.68	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL 02 32000 522	542.68
------	-----------------------------------	--------	---	--------

GROUPE ARCHAMBAULT INC 09-07-25 46420 CIRC. CW33104419	26.20	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB 02 70230 672	488.26
--	-------	---	--------

1235	CW33113098	67.10	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB 02 70230 672	488.26
------	------------	-------	---	--------

CW33124447	18.85	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB 02 70230 672	488.26
------------	-------	---	--------

CW33128179	73.40	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB 02 70230 672	488.26
------------	-------	---	--------

CWQ33113099	144.53	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO 02 70230 671	488.26
-------------	--------	---	--------

CWQ33124448	158.18	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO 02 70230 671	488.26
-------------	--------	---	--------

1239	09-07-25 46422 CIRC. 70544	2,052.30	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
------	----------------------------	----------	---	--------

REF: HÉBERGEMENT WEB - 01-07-2025 AU 30-12-2025	70649	198.62	EQUIPEMENTS - ADM 02 13000 643	488.26
---	-------	--------	--------------------------------	--------

70663	70692	2,052.30	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
-------	-------	----------	---	--------

REF: 15 HEURES - SOUTIEN INFORMATIQUE (25 AVRIL-25 MAI 2025)	51.74	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
--	-------	---	--------

70692	2,052.30	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
-------	----------	---	--------

REF: NOM DOMAINE .QC.CA (DU 15 JUILLET AU 2025 016 JUILLET 2026)	18.40	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
--	-------	---	--------

70705	51.74	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
-------	-------	---	--------

REF: 10 HORNET SECURITY, CONSEILRIGAUD.CA - JUILLET 2025	18.40	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
--	-------	---	--------

70720	18.40	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
-------	-------	---	--------

REF: 1 LOGITECH - KIT CLAVIER/SOURIS	74.96	EQUIPEMENTS - ADM 02 13000 643	488.26
--------------------------------------	-------	--------------------------------	--------

70731	74.96	EQUIPEMENTS - ADM 02 13000 643	488.26
-------	-------	--------------------------------	--------

REF: 1 CAMÉRA 4 MPIX -BULLET- EXTÉRIEURE	378.27	EQUIPEMENTS - ADM 02 13000 643	488.26
--	--------	--------------------------------	--------

70742	378.27	EQUIPEMENTS - ADM 02 13000 643	488.26
-------	--------	--------------------------------	--------

REF: 1 DATTO, DARK WEB ID PROTECTION, 59 SAAS - JUILLET 2025	943.39	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
--	--------	---	--------

70744	943.39	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
-------	--------	---	--------

REF: 65RMM- APPAREIL RÉSEAU, 53 HUNTRESS (AS), 60 HUNTRESS (MDR), 65 THREATLOCKER - MAI 2025	1,705.36	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
--	----------	---	--------

70743C	1,705.36	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
--------	----------	---	--------

REF: 57 HORNET SECURITY - JUIN 2025	1,705.36	SERV. PROF. - INFORMATIQUE 02 13000 414	488.26
-------------------------------------	----------	---	--------

DATE 27-06-2025 10:31

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

## LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 8

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
					104.86	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
								5,769.35
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY 1376	09-07-25	46423	CIRC.	CW33120269	80.00	ANIMATION - BIBLIOTHEQUE	02 70230 419	
				CW33125157	49.32	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
				CW33133487	60.80	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
				CW33134080	84.84	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
				CWQ33109996	36.70	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
				CWQ33122357	272.42	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
				CWQ33125158	15.70	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
								599.78
BOIVIN ET GAUVIN INC 1469	09-07-25	46424	CIRC.	FC20020864	2,391.48	Mousse F-500	02 22000 643	
					188.56	EQUIP & ACCESSOIRES - INCEND	02 22000 643	
								2,580.04
MÉCAMOBILE INC. 1483	09-07-25	46425	CIRC.	V804941				
				REF: RÉPARATIONS CAMION F350				
					2,011.96	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
								2,011.96
BRENNNTAG CANADA INC 1516	09-07-25	46426	CIRC.	46975051	1,324.51	PROD. CHIMIQUES - RESEAU UNIFIE	02 41360 635	
								1,324.51
CONSTRUCTION DJL INC 1529	09-07-25	46427	CIRC.	18008541	703.42	ASPHALTE	02 32000 625	
				18029798	1,458.56	PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT	02 32000 621	
				18029800	4,249.36	PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT	02 32000 621	
				18030543	2,863.65	PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT	02 32000 621	
				18030544	1,332.91	PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT	02 32000 621	
				18031187	2,842.98	PIERRE ET GRAVIER TRANSPORT	02 32000 621	
								13,450.88
PNEUS BELISLE (COTEAU-DU- 1570	09-07-25	46428	CIRC.	F024450500	1,418.85	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
								1,418.85
HOME HARDWARE 1744	09-07-25	46431	CIRC.	41062				
				REF: SERVIETTES / RUBAN / LUBRIFIANT / COTEAU / GANTS / BUSE TUYAU				
				41170	68.38	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
				41274	15.48	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
				41291	19.26	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
				41292	31.19	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
				41293	7.22	ENTRETIEN DES JEUX D'EAU	02 70159 526	
				REF: ROULEAU / PEINTURE / ARMATURE ROULEAU				
				41366	72.36	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				REF: SECATEURCONTRE-LAME, GANTS LATEX, NETTOYANT CAPITONNAGE				
				41368	45.75	BIEN NON DURABLE - SENTIER ESC	02 70160 610	
				REF: PEINT AERO, PINCE COUPE, COUTEAU UTILITAIRE				
				41376	98.22	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	
				REF: PEINT AERO, GOUJON BOIS				
				41382	59.47	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	
					55.14	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 9

IMPRIME LE: 27-06-2025

## DETAILLE

Ville de Rigaud

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO ESTAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	--------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

41383					
REF: VARSOL COV, PEINT ALK					
41394	118.97	REPARATION EQUIP. PARCS	02	70159	525
REF: PEINT ALK, DOBLURE BAC					
41409	95.69	REPARATION EQUIP. PARCS	02	70159	525
REF: Entretien caserne et équipement					
41413	51.72	ENT & REPARATION EQUIP INCEND	02	22000	526
REF: CORDE POLY, CHAINE RND					
41416	58.67	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02	41500	521
41426	41.65	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02	70190	640
41438	8.26	ENT CHALET PARC CHARTIER	02	70158	522
	33.78	BIEN NON DURABLE - SENTIER ESC	02	70160	610
					881.21
09-07-25 46432 CIRC. 1585					
REF: RÉPARATION POMPE 3085.172-0470021					
	5,336.81	ENTRETIEN EGOUT HUDSON CLUB	02	41551	521
					5,336.81
09-07-25 46433 CIRC. 540360					
REF: FRAIS DE TRANSPORT (RÉF. FACT. 537328)					
540948	192.03	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02	41360	521
REF: Filtres pour nanofiltration					
	1,697.03	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02	41360	521
					1,889.06
09-07-25 46434 CIRC. 157402339692508					
	28.68	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02	41360	521
					28.68
09-07-25 46435 CIRC. 209023					
REF: D-301-1 ET D-280 + FRAIS DE TRANSPORT					
	915.03	SIGNALISATION - CIRCULATION	02	35500	649
	111.64	EQUIPEMENTS - ADM	02	13000	643
209024					
REF: TELEPAR 10' X 1 3/4" ET 4'X2"					
209086	465.65	SIGNALISATION - CIRCULATION	02	35500	649
REF: 30 X 90 SIGNALISATION					
	492.96	SIGNALISATION - CIRCULATION	02	35500	649
					1,985.28
09-07-25 46436 CIRC. 20100460					
REF: Demande de migration - Pompier 2 (Refacturer MRC de Beauharnois)					
	56.35	Demande de migration - Pompier 54 13690 000			
		2 (Refacturer MRC de			
		Beauharnois)			
					56.35
09-07-25 46437 CIRC. 25002737RI05000					

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 10

IMPRIME LE: 27-06-2025

## DETAILLE

Ville de Rigaud

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
				504.96	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	504.96
CFC FABRICATION INC	09-07-25	46438 CIRC.	9429	303.53	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	303.53
2920							
CENTRE DE LOC. D'OUTILS E	09-07-25	46439 CIRC.	19063				
3009							
		REF: TROUSSE DE RÉPARATION CARBURATEUR		35.62	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
			19096				
				49.39	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	85.01
DISTRIBUTION SPORTS LOISI	09-07-25	46440 CIRC.	147659	1,120.14	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
3012			147804	197.53	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
							1,317.67
DISTRIBUTIONS SNG INC	09-07-25	46441 CIRC.	19310				
3020							
		REF: BUSHING PVC- JEU D'EAU		9.02	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
							9.02
MUNICIPALITE DE SAINT-ZOT	09-07-25	46442 CIRC.	216				
3114							
		REF: EXAMEN PRACTIQUE PI - SIV -E 27720, TRAVAUX MONITEUR ETC		780.80	ENTRAIDE ET AUTRES RESSOURCES	02 22000 442	
							780.80
PRESCOTT ELECTRIC MOTORS	09-07-25	46443 CIRC.	13246				
3139							
		REF: MOTEUR POUR REMPLACEMENT ÉPURATION		2,099.95	ENT & REP EQUIP EGOUT	RIGAUD 02 41500 521	
				272.99	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
							2,372.94
ARMTEC INC	09-07-25	46444 CIRC.	6-360423	2,612.40	REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSEUR	02 32002 521	
3191			6-360424	2,755.28	REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSEUR	02 32002 521	
			6-360764	1,041.95	REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSEUR	02 32002 521	
			6-361738	2,755.28	REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSEUR	02 32002 521	
							9,164.91
SOLOO ALLIANCE CREATIVE	09-07-25	46445 CIRC.	918505				
3602							
		REF: Graphiste été show et fête nationale		1,046.27	PUBLICATIONS9	02 70150 349	
							1,046.27
SYSTEMES DE SECURITE DSR	09-07-25	46446 CIRC.	250004				
4022							
		REF: APPEL DE SERVICE REMPLACER MODULE GSM 3G		517.39	ENTRETIEN & REPARATION CASERNE	02 22000 522	
							517.39
OMAX	09-07-25	46447 CIRC.	502668	149.41	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	02 32000 522	
4028			502970	210.40	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
			503734				
		REF: INSECTIFUGE OFF, ECRAN SOLAIRE		797.47	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650	
							1,157.28
BAUVAL	09-07-25	46448 CIRC.	FV41010676				
4052							
		REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025					

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 11

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
					3,099.69	ASPHALTE	02 32000 625	
				FV41010682				
				REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025				
					.32	ASPHALTE	02 32000 625	
				FV41010746				
				REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025				
					610.64	ASPHALTE	02 32000 625	
								3,710.65
CENTRE DE FORMATION ERIC	09-07-25	46449	CIRC.	7790	1,448.69	Mise à niveau PR	02 22000 454	
4076								1,448.69
ST-CLET DESIGN	09-07-25	46450	CIRC.	918505				
4085				REF: Coroplaste Fête nationale 2025				
					1,906.47	PUBLICATIONS	02 70150 349	
								1,906.47
NEOMEDIA	09-07-25	46451	CIRC.	24954				
4120				REF: Publicité Bac noir aux 2 semaines				
					2,868.63	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349	
								2,868.63
LE BOTTIER DU CINQ	09-07-25	46454	CIRC.	397742	201.73	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650	
4127				398103				
				REF: ESPADREILLE / SANDALE / CHAUSSURE D'EAU - A. BÉLANGER				
					207.84	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650	
				398104				
				REF: LUNETTE / PANTALON / CHANDAIL - A. BÉLANGER				
					281.97	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650	
				398328				
				REF: 29 paires d'espadrille				
					4,334.56	VET, CHAUSSURES & ACC. INCENDI	02 22000 650	
				398329				
				REF: LOGO MANCHE (REF. FACT. 397039)				
					13.80	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE	02 63200 650	
				398330				
				REF: LOGO MANCHE (REF. FACT. 397526)				
					48.29	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE	02 63200 650	
				398331				
				REF: LOGO MANCHA (REF. FACT. 398104)				
					6.90	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE	02 63200 650	
				398337				
				REF: LOGO MANCHE (REF. FACT. 397039)				
					13.80	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE	02 63200 650	
				398356				
				REF: LOGO MANCHE (REF. FACT. 397117)				
					27.59	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE	02 63200 650	
				398358				
				REF: LOGO MANCHE (REF. FACT. 397639)				
					27.59	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE	02 63200 650	
				398359				
				REF: LOGO MANCHE (REF. FACT. 397192)				

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 12

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
					41.39	VETEMENTS ET ACC. - EMBELLISSE 02 63200 650		
				399261				
						REF: VESTE NOIRE SNS MANCHES (FACTRURE #397192)		
					119.92-	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP 02 32000 650		
				399282	98.25	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP 02 32000 650		
				399486	471.40	VETEMENTS CHAUSSURES & ACCES 02 70160 650		
				399659				
						REF: BOTTE NOIRE ET SEMELLE		
					279.56	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP 02 32000 650		
					15.33	T.P.S. A RECEVOIR 54 13402 000		
					15.29	T.V.Q. A RECEVOIR 54 13502 000		
				399660				
						REF: CHADAIL MACHES COURTES, KANGOUROU, PANTALON ETC		
					341.99	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP 02 32000 650		
							6,307.36	
BIBLIO RPL LTEE	09-07-25	46455	CIRC.	0993-41135	329.11	PAPETERIE - BIBLIOTHEQUE 02 70230 670		
4136								329.11
SP MEDICAL	09-07-25	46456	CIRC.	79900				
4175						REF: Fournitures médicales		
					509.66	FOURNITURES MEDICALES - INCEND 02 22000 691		
							509.66	
SOLUTIONS INLIBRO INC	09-07-25	46457	CIRC.	2025-086				
4191						REF: SOUTIEN ANNUEL - SYSTEME INTÉGRÉ DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE - MAI 2025		
					635.02	LICENCE KOHA 02 70230 452		
							635.02	
FQM ASSURANCES INC	09-07-25	46458	CIRC.	19857				
4207						REF: ASSURANCE ACCIDENT POMPIERS/DIRIGEANTS/BÉNÉVOLES (2025-08-01 AU 2026-08-01)		
					3,612.81	ASSURANCE GENERALE DE LA MUNIC 02 13000 423		
				AJUST	27.25-	ASSURANCE GENERALE DE LA MUNIC 02 13000 423		
							3,585.56	
LA RIBOULDINGUE	09-07-25	46459	CIRC.	126278				
4249						REF: PISTE DE COURSE MARIO KART CARRERA GO		
					97.73	ANIMATION - BIBLIOTHEQUE 02 70230 419		
							97.73	
PR'EAUTECH INSTRUMENTATIO	09-07-25	46460	CIRC.	13287				
4314						REF: CONTRAT DE NEUTRALISATION DES ODEURS AUX ÉTANGS D'ÉPURATION POUR LA SAISON 2025		
					2,752.78	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD 02 41500 521		
				13318				
						REF: CONTRAT DE NEUTRALISATION DES ODEURS AUX ÉTANGS D'ÉPURATION POUR LA SAISON 2025		
					4,587.96	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD 02 41500 521		
							7,340.74	
SOC. NATIONALE DES QUEBEC	09-07-25	46461	CIRC.	ACHAT2025				
4349						REF: ACHAT PRODUITS BANDEROLE DRAPEAU, DRAPEAU PLATIQUE, ROULEAU NAPPE FLEUR		
					229.95	PUBLICATIONS 02 70150 349		
							229.95	
LA BONNE IMPRESSION MH IN	09-07-25	46462	CIRC.	3090	185.00	VETEMENTS & ACC. - FOLIES ETE 02 70152 650		
4351								185.00
TRI-COUNTY STAINLESS LTD	09-07-25	46463	CIRC.	12624				

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 13

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
4379				REF: FOURNIS DES BOULONNERIES				
					862.31	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
								862.31
CHUBB FIRE & SECURITY CAN	09-07-25	46464	CIRC.	CHB009123				
4728				REF: INSPECTION ANNUELLE CASERNE				
					2,012.06	ENTRETIEN & REPARATION CASERNE	02 22000 522	
								2,012.06
ENTREPRENEUR FRANCOIS ST-	09-07-25	46465	CIRC.	671611				
4798				REF: DÉFILE TOUR DE CALÈCHE ELU				
					750.00	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	
								750.00
	09-07-25	46466	CIRC.	SUBVENTION(JS)				
4831				REF: SUBVENTION VOYAGE CULTUREL				
					150.00	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS	02 70193 991	
								150.00
DRAGON CONSTRUCTION LIMIT	09-07-25	46467	CIRC.	42444				
4838				REF: FAIRE REMONTER LA BUTTE DE TERRE AU GARAGE				
					4,047.12	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
								4,047.12
CENTRE JARDIN VAUDREUIL-S	09-07-25	46468	CIRC.	102027509				
4882				REF: PALMIER, PLANTE, VIVACE, GANT FINES HERBES				
					281.55	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
					102028147			
				REF: CAISSETTE, GANT WONDER PLANTE PRINCIPALE				
					141.44	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
					103026063			
				REF: VIVACE EN 1L TERRACOTTA				
					98.20	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
								521.19
LES SERRES MICHEL VANDEWA	09-07-25	46469	CIRC.	17249				
4883				REF: BOÎTES FLEURS / VIVACES				
					270.23	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
					17266			
				REF: 2 HEUCHÈRES, 1 PENNISETUM, 2 BOITES FLEURS ANNUELLES				
					53.14	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
								323.37
GERSTAT INC.	09-07-25	46470	CIRC.	F-233696				
4899				REF: FRAIS CERT. / LOGICIEL CONNEXION + MAIN D'OEUVRE				
					1,030.69	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
					F-233707			
				REF: FRAIS D'HALOCARBURE / INSTRUMENTATION / SIPHON + MAIN D'OEUVRE				
					520.43	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
					F-234350			
				REF: Réparation ventilation salle archive				
					1,487.67	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
					F-234799			
				REF: FRAIS D'HALOCARBURE, FRAIS CERITIFICATION SANTÉ ET SÉCURITÉ, TAUX RÉGULIER FRIGORISTE				
					332.17	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	

DATE 27-06-2025 10:31

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 14

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

## DETAILS

## Ville de Rigaud

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	--------	------	-----------	---------	-------------	------	-----------

TOTAUX 81 CHEQUES 230,056.86

DATE 27-06-2025 10:31

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 15

DETAILLE

DU 09-07-2025 AU 09-07-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

GRAND TOTAUX	81 PAIEMENTS	230,056.86
--------------	--------------	------------

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 1

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

MAISON DES JEUNES DE RIGA 02-06-25 46018 CIRC. SF2025 (2/4)

0900	REF: SOUTIEN FINANCIER 2025 (2/4)	10,000.00	SUBVENTION MAISON DES JEUNES	02 70195 991	10,000.00
------	-----------------------------------	-----------	------------------------------	--------------	-----------

NETSOLID	01-06-25 46194 CIRC. 48470	23.00	A RECEVOIR PROJET ECOCENTRE	54 13900 002
3180	REF: SERVICE D'ACCÈS DIRECT AUX DIVERS SITES D'INTERNET - JUIN 2025	527.78	SERVICE INTERNET: ADM.	02 13000 335
				550.78

05-06-25 46318 CIRC. 42	71.00	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	71.00
#CAR0001	REF: REMBOURSEMENT FRAIS DE RÉPARATION FILET PICKLEBALL			

05-06-25 46319 CIRC. DD2025-SUVB(GH)	20.00	DEVELOPPEMENT DURABLE	02 47000 970	20.00
#GILL001	REF: SUBVENTION 2025 LAMES DÉCHIQUETEUSE			

05-06-25 46320 CIRC. SUBV2025(JP)	150.00	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS	02 70193 991	150.00
#PLOU001	REF: SUBVENTION VOYAGE CULTUREL			

05-06-25 46321 CIRC. DD-SUBV. (SC)	40.00	DEVELOPPEMENT DURABLE	02 47000 970	40.00
#SIM0001	REF: SUBVENTION 2025 - LAMES DÉCHIQUETEUSES			

FONDS D'INFORMATION SUR L 05-06-25 46322 CIRC. 202500914518	132.00	SERV. EVALUATION MUNICIPALE	02 15000 417	132.00
0042	REF: AVIS DE MUTATION - AVRIL 2025			

B.E.M. SOUVENIRS ET FEUX 05-06-25 46323 CIRC. 071793	8,048.25	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	8,048.25
1045	REF: FEUX D'ARTIFIC3E FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2025			

REKCREA INC. 05-06-25 46324 CIRC. PRO FORMA	2,560.00	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	2,560.00
1105	REF: DÉPÔT - Rekcrea - Vélo Fête nationale 2025			

PLOMBERIE LAURENT BARSALO 05-06-25 46325 CIRC. 1019	2,299.50	ANIMATION DANS LES PARCS	02 70150 419	2,299.50
1136				

ALAIN CHARTRAND SONORISAT 05-06-25 46326 CIRC. 360795	4,196.59	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	4,196.59
1778	REF: Sonorisation Fête nationale			

360796	4,426.54	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	4,426.54
	REF: Spectacle Harmonik Fête nationale			

VAUDREUIL-SOULANGES IRISH 05-06-25 46327 CIRC. 1406	8,623.13			
---	----------	--	--	--

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 2

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
2132				REF: FRAIS DE REPRÉSENTATION AU DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN B 2025	500.00	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	500.00
COUVREUR XTREME INC.	05-06-25	46328	CIRC.	250505-01DEPOT				
2183				REF: DÉPÔT - REMPLACEMENT DE LA TOITURE EN TOLE - CHALET DE L'ESCAPADE	21,530.75	DÉPENSES DU F.P.T.J.	23 70000 201	21,530.75
PRODUCTIONS BARATANGA INC	05-06-25	46329	CIRC.	BAR-4067-7974				
2303				REF: Animation Fête nationale 2025	4,636.01	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	4,636.01
PROLUDIK INC	05-06-25	46330	CIRC.	31516279(2/2)				
2911				REF: Animation Fête nationale 2025 - PAIEMENT FINAL	2,999.79	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	2,999.79
STERICYCLE ULC	05-06-25	46331	CIRC.	8101021535				
3048				REF: SERVICE DÉCHIQUETAGE (9 MAI 2025)	165.25	GESTION DES ARCHIVES	02 14000 459	165.25
INFO PAGE	05-06-25	46332	CIRC.	INV-015015				
3154				REF: Plateforme communication appels	251.51	TELEPHONE (5125-5034) INCENDIE 02 22001 331		251.51
BIOGÉNIE CANADA INC.	05-06-25	46333	CIRC.	FT-9367	3,468.66	COMITE EMBELLISSEMENT	02 63206 521	3,468.66
3319								
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSE	05-06-25	46334	CIRC.	CSN-MAI2025	2,270.44	COT SYND A PAYER: COLS BLEUS	55 13800 502	2,270.44
3372								
LA RIBOULDINGUE	05-06-25	46335	CIRC.	2-35837	1,026.16	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499	1,026.16
4249								
LOCATION CHAPITEAU ST-RÉM	05-06-25	46336	CIRC.	2025-1594				
4395				REF: Chapiteau et scène Fête nationale 2025	3,112.37	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	3,112.37
CLOUDLI COMMUNICATIONS CO	05-06-25	46337	CIRC.	147711				
4698				REF: SERVICE MESSAGERIE VOCALE - JUIN 2025	406.39	TEL - ADM (4122-6385)	02 13000 331	406.39
SFPQ - SYNDICAT DE LA FON	05-06-25	46338	CIRC.	SFPQ-MAI2025	1,106.48	COT SYND A PAYER: COLS BLANCS	55 13800 500	1,106.48
4764								
THERRIEN COUTURE JOLICOEU	05-06-25	46341	ANNULE	569396				
4847				REF: DOSSIER	- HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025			
					1,461.33	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
					569496			
				REF: DOSSIER	- HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025			
					3,558.48	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
					570881			
				REF: DOSSIER	- HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025			
					613.97	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 3

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

## Ville de Rigaud

## DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
			570889				
REF: DOSSIER			-HONORAIRES JANVIER 2025				
				71.28	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			570895				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31JANVIER 2025				
				2,739.85	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			572036				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025				
				498.99	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			573535				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025				
				438.05	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			573762				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025				
				172.46	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			573766				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025				
				3,913.18	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			573806				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025				
				194.02	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			573818				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025				
				1,685.82	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			575702				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30 AVRIL 2025				
				570.28	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			575707				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 MARS 2025				
				1,248.63	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			576476				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 MARS 2025				
				583.71	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			576483				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30MARS 2025				
				944.23	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			578184				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 MARS 2025				
				1,095.14	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			580086				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30 AVRIL 2025				
				2,044.72	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			580088				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 6 M AI 2025				
				4,583.40	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			581735				
REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30 AVRIL 2025				
				557.63	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 4

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
				582205				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30 AVRIL 2025	363.32	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	27,338.49
THERRIEN COUTURE JOLICOEU	05-06-25	46341	ANNULE	569396				
4847	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025	1,461.33	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				569496				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025	3,558.48	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				570881				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025	613.97	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				570889				
	REF: DOSSIER			-HONORAIRES JANVIER 2025	71.28	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				570895				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31JANVIER 2025	2,739.85	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				572036				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	498.99	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573535				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	438.05	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573762				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	172.46	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573766				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	3,913.18	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573806				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	194.02	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573818				
	REF: DOSIER			- HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	1,685.82	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				575702				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30 AVRIL 2025	570.28	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				575707				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 31 MARS 2025	1,248.63	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				576476				
	REF: DOSSIOER			- HONORAIRES AU 31 MARS 2025	583.71	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				576483				
	REF: DOSSIER			- HONORAIRES AU 30MARS 2025				

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 5

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

## DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 6

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
REKCREA INC.	17-06-25	46348	CIRC.	PRO FORMA (2/2)				
1105				REF: Rekcrea - Vélo Fête nationale 2025 - PAIEMENT FINAL	1,703.27	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	1,703.27
FEDERATION QUEBECOISE DES	06-06-25	46349	CIRC.	FAQ0062338				
1309				REF: ABONNEMENT DU 1ER MAI 2025 AU 30 AVRIL 2026	1,023.28	COTISATION - U.M.Q. ET F.Q.M.	02 11001 494	1,023.28
THERRIEN COUTURE JOLICOEU	05-06-25	46353	CIRC.	569396C				
4847				REF: DOSSIER : - HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025	1,461.33	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				569496				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025	3,558.48	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				570881				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 31 JANVIER 2025	613.97	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				570889				
				REF: DOSSIER -HONORAIRES JANVIER 2025	71.28	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				570895				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 31JANVIER 2025	2,739.85	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				572036				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	498.99	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573535				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	438.05	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573762				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	172.46	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573766				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	3,913.18	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573806				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	194.02	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				573818				
				REF: DOSIER - HONORAIRES AU 28 FÉVRIER 2025	1,685.82	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				575702				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 30 AVRIL 2025	570.28	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				575707				
				REF: DOSSIER - HONORAIRES AU 31 MARS 2025	1,248.63	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				576476				

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 7

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

## Ville de Rigaud

## DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 8

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
				14.28	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	14.28
STC MAINTENANCE 3222	12-06-25	46361 CIRC.	6064 REF: Entretien ménager salle de l'Amitié - Mai 2025	2,782.64	ENT. MENAGER - SALLE AMITIE	02 70120 522	2,782.64
SOQUIJ 4202	12-06-25	46362 CIRC.	1102299 REF: FRAIS CODE D'ACCÈS - MAI 2025	26.33	HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA	02 13003 414	26.33
DUNTON RAINVILLE 4371	12-06-25	46363 CIRC.	478580 REF: DOSSIER: - SERVICES PROFESSIONNELS AU 31 MAI 2025	1,333.71	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			478591 REF: DOSSIER: - SERVICES PROFESSIONNELS AU 31 MAI 2025	804.83	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
CIRKAZOU OU PRODUCTIONS C 4692	12-06-25	46364 CIRC.	1661 REF: Animation Fête nationale (PAIEMENT FINAL)	712.85	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	712.85
STEPHANIE PAQUETTE CONSUL 4858	12-06-25	46365 CIRC.	S-212 REF: ACCOMPAGNEMENT EN GESTION CONTRACTUELLE	307.56	HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA	02 13003 414	307.56
4860	12-06-25	46366 CIRC.	822931 REF: REMBOURSEMENT ACHAT ÉQUIPEMENT	115.62	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640	115.62
	16-06-25	46367 CIRC.	000001 REF: PROJET: CARNET DE SANTÉ DE L'ANCIENNE GARE DE RIGAUD (visite des lieux)	139.21	REMBOURS. DE TAXES		139.21
*SABO009 IGA FAMILLE DEZIEL 0054	18-06-25	46368 CIRC.	8765 REF: BIEN NON DURABLE - SENTIER ESC	34.39	BIEN NON DURABLE - SENTIER ESC	02 70160 610	
			.45 T.P.S. A RECEVOIR	.45	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
			.45 T.V.Q. A RECEVOIR	.45	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
PASCALE BUSSEAU ARCHITECT 1137	18-06-25	46369 CIRC.	2025006 REF: PROJET: CARNET DE SANTÉ DE L'ANCIENNE GARE DE RIGAUD (visite des lieux)	5,173.88	DÉPENSES DU F.P.T.J.	23 70000 201	5,173.88
BRASSARD INC. HUISSIERS D 2876	18-06-25	46370 CIRC.	24523 REF: HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA	123.28	HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA	02 13003 414	123.28
RCAP LEASING 3354	18-06-25	46371 CIRC.	1387336 REF: LOCATION PHOTOCOPIEUSES - JUILLET 2025	727.99	CREDIT-BAIL	03 21003 000	
				63.01	INT. CREDIT-BAIL	02 92300 840	
SERVICOFAX INC. 4879	18-06-25	46372 CIRC.	196618 REF: 811- TP - SERVICE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	791.00			

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 9

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
				39.31	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
			196619				
			REF: 812- INCENDIE - SERVICE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	77.78	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
			196620				
			REF: 810- DIRECTION - SERVICE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	98.29	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
			196623				
			REF: 814- FINANCES - SERVICE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	108.73	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
			196624				
			REF: 813 - BLIBLIO/LOISIR - SERVICE DE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	167.21	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
			196625				
			REF: 809 - URBANISME - SERVICE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	244.68	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
			196634				
			REF: 840 - COMPTOIR BIBLIO - SERVICE COPIES 16 MAI AU 15 JUIN 2025	54.86	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
							790.86
	27-06-25	46373 CIRC.	5204				
#ROCK001					REF: REMBOURSEMENT FRAIS POUR PLAQUE DE RECONNAISSANCE BÉNÉVOLE		
				149.47	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640	
							149.47
IGA FAMILLE DEZIEL	27-06-25	46374 CIRC.	5886	144.37	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	
0054				4.53	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
				4.52	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
							153.42
SANIVAC - 9363-9888 QUEBE	27-06-25	46375 CIRC.	0001053892				
0214					REF: LOCATION TOILETTE (16 MAI AU 12 JUIN 2025)		
				229.95	LOC. TOILETTES - PARCS	02 70159 516	
							229.95
PEPINIERE CRAMER NURSERY	27-06-25	46376 CIRC.	210044				
0654					REF: AMELANCHER GRANDIFLORA		
				97.73	DEVELOPPEMENT DURABLE	02 47000 970	
							97.73
CINTAS CANADA LIMITÉE	27-06-25	46377 CIRC.	4235025493				
1580					REF: ENTRETIEN TAPIS HOTEL DE VILLE		
				383.23	ENTRETIEN HOTEL DE VILLE	02 13096 522	
							383.23
JEAN COUTU # 387	27-06-25	46378 CIRC.	457307309692608	107.27	EPIPEN	02 22000 691	
2619							107.27
ECOLE NATIONALE DES POMPI	27-06-25	46379 CIRC.	2023	80.89	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	02 22000 454	
2679							80.89
PREVIMED INC	27-06-25	46380 CIRC.	613467				
2940					REF: Oxygène médical -Location annuelle des cylindres		
				177.49	Oxygène médical -Location annuelle des cylindres	02 22000 610	

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 10

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

DETAILLE

Ville de Rigaud

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

SOCCE RECREATIF DE RIGAU 27-06-25 46381 CIRC. ÉTÉ2025

177.49

4077 REF: REMISE DU SOLDE DES FRAIS D'INSCRIPTIONS - ÉTÉ 2025

4,765.50 INSCRIPTIONS SOCCER

01 23470 300

4,765.50

TOTAUX 63 CHEQUES 140,292.23

DATE 27-06-2025 10:59  
IMPRIME LE: 27-06-2025  
Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)  
DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

PAGE 11

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
FRANCOTYP-POSTALIA 1327T	29-05-25	3474 CIRC.	29MAI2025 REF: RECHAGE TIMBREUSE 29 MAI 2025	2,299.50	FRAIS DE POSTE - ADMINISTRATIO 02 13000 321		2,299.50
REVENU CANADA RP0002 RÉG 4717	04-06-25	3475 CIRC.	DASF2-14JUIN25 REF: DAS FÉDÉRAL 2 RÉGULIER - AU 14 JUIN 2025	7,413.39	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	7,413.39
REVENU CANADA RP0001 RÉDU 4723	04-06-25	3476 CIRC.	DASF-14JUIN2025 REF: DAS FÉDÉRAL 1 RÉDUIT - AU 14 JUIN 2025	7,054.06	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	7,054.06
REVENU QUÉBEC 4724	04-06-25	3477 CIRC.	DASP-7JUIN2025 REF: DAS PROVINCIAL AU 7 JUIN 2025	33,553.13	D.A.S.P. A PAYER	55 13800 300	
				1,304.66	C.S.S.T. A PAYER	55 13800 800	
							34,857.79
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3478 CIRC.	6140003502064 REF: 19 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	1,125.93	ELECTRICITE 19-23 ST-J-BAPTIST 02 70121 681		1,125.93
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3479 CIRC.	632503326275 REF: 34A RUE DE LA COOPÉRATIVE	141.84	ELECTRICITE - GARAGE MUNICIPAL 02 32000 681		141.84
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3480 CIRC.	63700330223 REF: FACE A 39 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	356.67	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC 02 34000 681		356.67
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3481 CIRC.	637003320220	113.85	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	113.85
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3482 CIRC.	637003320221	572.94	ELECTRICITE - PUITS GAUTHIER	02 41350 681	572.94
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3483 CIRC.	637003320222 REF: FACE A 97 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	163.03	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC 02 34000 681		163.03
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3484 CIRC.	637003320224	2,344.99	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	2,344.99
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3485 CIRC.	639703056809 REF: 32 RUE DE LA COOPÉRATIVE	158.74	A RECEVOIR PROJET ECOCENTRE	54 13900 002	158.74
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3486 CIRC.	642403055179	44.36	ELECTRICITE PARCS	02 70159 681	44.36
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3487 CIRC.	661303002169 REF: 7A RUE JULES-A.-DESGARDINS	181.55	ELECTRICITE - CASERNE	02 22000 681	

DATE 27-06-2025 10:59

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 12

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
							181.55
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3488 CIRC.	663102990911 REF: 71 RUE DE LA COOPÉRATIVE	125.67	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	125.67
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3489 CIRC.	668503264667 REF: 21 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	748.88	ELECTRICITE 19-23 ST-J-BAPTIST	02 70121 681	748.88
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3490 CIRC.	671202968842 REF: 71 RUE DE LA COOPÉRATIVE	62.73	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	62.73
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3491 CIRC.	681102904595	210.61	ELECTRICITE - HUDSON CLUB	02 41550 681	210.61
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3492 CIRC.	681102904596	105.32	ELECTRICITE - HUDSON CLUB	02 41550 681	105.32
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3493 CIRC.	685602867587 REF: 34A RUE DE LA COOPÉRATIVE	160.89	A RECEVOIR PROJET ECOCENTRE	54 13900 002	160.89
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3494 CIRC.	686503260442	859.62	ELECT: 2 ETAGE: 102 ST-PIERRE	02 70122 681	859.63
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3495 CIRC.	690102811551	104.04	ELECTRICITE - BIBLIOTHEQUE	02 70230 681	1,719.25
HYDRO-QUEBEC 0067	05-06-25	3496 CIRC.	692802749010 REF: 10 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	966.37	ELECTRICITE - GARAGE MUNICIPAL	02 32000 681	104.04
VIDEOTRON LTEE 0823	05-06-25	3497 CIRC.	08JUI-7JUL2025 REF: 51 RUE J.-MARC-SEGUIN	83.88	SERV INTERNET - AQUEDUC UNIFIÉ	02 41360 335	966.37
ENERGIR 4283	05-06-25	3498 CIRC.	700003687668 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	454.05	GAZ NATUREL - VOIRIE	02 32000 632	83.88
ENERGIR 4283	05-06-25	3499 CIRC.	730003101420 REF: 10 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE	256.80	GAZ NATUREL - VOIRIE	02 32000 632	454.05
ENERGIR 4283	05-06-25	3500 CIRC.	745000478825 REF: 106 RUE SAINT-VIATEUR	57.41	GAZ NATUREL - 106 ST-VIATEUR	02 13000 632	256.80
ENERGIR 4283	05-06-25	3501 CIRC.	790002459410 REF: 21 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE				57.41

DATE 27-06-2025 10:59

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 13

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
				32.21	PROPANE SALLE AMITIE	02 70120 632	32.21
ENERGIR 4283	05-06-25	3502 CIRC.	790002459581 REF: 7 RUE JULES-.DSJARDINS	259.33	GAZ NATUREL - INCENDIE	02 22000 632	259.33
DAMIEN CARDINAL 5003	05-06-25	3503 CIRC.	27MAI2025 REF: REMBOURSMENT DEPENSES 27 MAI 2025	79.16	FRAIS DE DEPLACEMENT - BIBLIO	02 70230 310	
				3.33	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
				3.33	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
							85.82
REVENU CANADA RP0002 RÉG 4717	10-06-25	3504 CIRC.	DASF2-21JUIN25 REF: DAS FÉDÉRAL 2 RÉGULIER AU 21 JUIN 2025	2,017.82	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	2,017.82
REVENU CANADA RP0001 RÉDU 4723	10-06-25	3505 CIRC.	DASF-21JUIN2025 REF: DAS FÉDÉRAL 1 - RÉDUIT AU 21 JUIN 2025	7,048.25	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	7,048.25
REVENU QUÉBEC 4724	10-06-25	3506 CIRC.	DASP-14JUIN25 REF: DAS PROVINCIAL AU 14 JUIN 2025	22,420.64	D.A.S.P. A PAYER	55 13800 300	
				910.85	C.S.S.T. A PAYER	55 13800 800	
							23,331.49
HYDRO-QUEBEC 0067	12-06-25	3507 CIRC.	620803113479	1,800.34	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC	02 34000 681	
HYDRO-QUEBEC 0067	12-06-25	3508 CIRC.	626203086890 REF: 201 RUE SAINT-FRANCOIS	1,499.35	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	
HYDRO-QUEBEC 0067	12-06-25	3509 CIRC.	628003352094 REF: 99 RUE JUSTINE-E.-SABOURIN	154.06	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC	02 34000 681	
HYDRO-QUEBEC 0067	12-06-25	3510 CIRC.	653203032602	363.40	ELECTRICITE SORTIE 9 AUT 40	02 62100 681	
HYDRO-QUEBEC 0067	12-06-25	3511 CIRC.	666702982044 REF: 448 CH DE LA GRANDE-LIGNE	35.12	ELECTRICITE - RESEAU UNIFIE	02 41360 681	
HYDRO-QUEBEC 0067	12-06-25	3512 CIRC.	671202973963 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	1,539.88	ELECTRICITE - GARAGE MUNICIPAL	02 32000 681	
VIDEOTRON LTEE 0823	12-06-25	3513 CIRC.	20JUN-19JUL2025	95.37	SERVICE INTERNET - BIBLIO	02 70230 335	
VIDEOTRON LTEE	12-06-25	3514 CIRC.	20JUN-19JUL2025				95.37

DATE 27-06-2025 10:59

## LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS

PAGE 14

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
0823			REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE				
				83.88	SERVICE INTERNET - VOIRIE	02 32000 335	
							83.88
VIDEOTRON LTEE	12-06-25	3515 CIRC.	21JUN-20JUL2025				
0823			REF: 10 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE				
				95.37	SERVICE INTERNET SALLE AMITIE	02 70120 335	
							95.37
VIDEOTRON LTEE	12-06-25	3516 CIRC.	21JUN-20JUL2025				
0823				95.37	SERV INTERNET: CHALET ESCAPADE	02 70150 335	
VIDEOTRON LTEE	12-06-25	3517 CIRC.	22JUN-21JUL2025				
0823			REF: 106 RUE SAINT-VIATEUR				
				135.62	SERVICE INTERNET: ADM.	02 13000 335	
							135.62
COUSINEAU MATTHEW	12-06-25	3518 CIRC.	2025-JUIN-10				
3259			REF: REMBOURSEMENT DÉPENSES				
				13.75	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
				.65	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
				.65	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
							15.05
GLS	12-06-25	3519 CIRC.	52102562				
3391				11.80	Service de courrier	02 22000 310	
							11.80
GLS	12-06-25	3520 CIRC.	52109465				
3391				30.70	Service de courrier	02 22000 310	
							30.70
GLS	12-06-25	3521 CIRC.	52202649				
3391				8.96	Service de courrier	02 22000 310	
							8.96
HYDRO-QUEBEC	18-06-25	3522 CIRC.	600001388030				
0067			REF: 78 CH DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE				
				8,558.55	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	
							8,558.55
HYDRO-QUEBEC	18-06-25	3523 CIRC.	673902963700				
0067			REF: HOTEL DE VILLE - 106 RUE SAINT-VIATEUR				
				1,529.24	ELECTRICITE - HOTEL DE VILLE	02 13000 681	
							1,529.24
HYDRO-QUEBEC	18-06-25	3524 CIRC.	688302854424				
0067			REF: 34 RUE DE LA COPPERATIVE				
				1,235.62	ELECTRICITE - GARAGE MUNICIPAL	02 32000 681	
							1,235.62
VISA DESJARDINS	31-05-25	3525 CIRC.	VISA-MAI2025				
1715				739.75-	REVENU INTERETS BANQUE	01 26100 000	
				320.87	ENTR. REP. MACHINERIE OUTIL	02 70160 526	
				20.89	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640	
				22.99	COMITE EMBELLISSEMENT	02 63206 521	
				80.61	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640	
				6.30	COMITE EMBELLISSEMENT	02 63206 521	
				643.44	PUBLICATIONS	02 70150 349	
				49.08	COMITE EMBELLISSEMENT	02 63206 521	
				33.59	COMITE EMBELLISSEMENT	02 63206 521	
				2,099.65	EQUIPEMENTS - ADM	02 13000 643	
				346.45	R-H: CONFORMITE - C.N.E.S.S.T.	02 16000 419	

DATE 27-06-2025 10:59

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 15

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							

200.50	ENTR. REP. MACHINERIE OUTIL	02 70160 526
15.76	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640
36.32	EQUIPEMENT - BIBLIOTHEQUE	02 70230 643
26.44	BIENS N/DURABLES - LOISIRS ADM	02 70190 610
113.71	REMUN. - LOISIRS ADMNISTRATION	02 70190 141
9.00	SERV. EVALUATION MUNICIPALE	02 15000 417
892.20	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414
723.61	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414
322.00	R-H: OFFRES D'EMPLOI	02 16000 341
28.98	BIENS NON DURABLES - ADMINISTR	02 13000 610
202.15	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST	02 13000 670
101.99	BIENS NON DURABLES - ADMINISTR	02 13000 610
892.20	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414
13.64	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349
65.73	SERVICE INTERNET: ADM.	02 13000 335
255.12	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349
208.92	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349
353.50	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525
232.28	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	02 32000 522
10.53	EQUIPEMENTS - ADM	02 13000 643
356.64	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000
355.45	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000
		8,300.79

DAMIEN CARDINAL 18-06-25 3526 CIRC. 15JUIN2025  
5003 REF: REMBOURSEMENT DEPLACEMENT

49.02	FRAIS DE DEPLACEMENT - BIBLIO	02 70230 310
2.33	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000
2.33	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000
		53.68

REVENU CANADA RP0002 RÉG 19-06-25 3527 CIRC. DASF2-30JUIN25  
4717 REF: DAS FÉDÉRAL 2 RÉGULIER - AU 30 JUIN 2025

4,525.70	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200
		4,525.70

REVENU CANADA RP0001 RÉDU 19-06-25 3528 CIRC. DASF1-30JUIN25  
4723 REF: DAS FÉDÉRAL 1 RÉDUIT - AU 30 JUIN 2025

6,669.76	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200
		6,669.76

REVENU QUÉBEC 19-06-25 3529 CIRC. DASP-21JUIN2025  
4724 REF: DAS PROVINCIAL - AU 21 JUIN 2025

27,033.87	D.A.S.P. A PAYER	55 13800 300
1,113.54	C.S.S.T. A PAYER	55 13800 800
		28,147.41

GOUV. DU QUEBEC (C.A.R.R. 31-05-25 3530 CIRC. CARRA-MAI2025  
0254 REF: COTISATION - MAI 2025

1,755.61	C.A.R.R.A. A PAYER	55 13800 402
		1,755.61

REVENU CANADA RP0002 RÉG 26-06-25 3531 CIRC. DASF2-7JUL2025  
4717 REF: DAS FÉDÉRAL 2 RÉGULIER - AU 7 JUILLET 2025

DATE 27-06-2025 10:59

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 16

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
				2,035.98	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	
							2,035.98
REVENU CANADA RP0001 RÉDU 26-06-25	3532 CIRC.	DASF1-7JUL2025					
4723			REF: DAS FÉDÉRAL 1 RÉDUIT - AU 7 JUILLET 2025	8,898.17	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	
							8,898.17
REVENU QUÉBEC	26-06-25	3533 CIRC.	DASP-30JUIN25				
4724			REF: DAS PROVINCIALE AU 30 JUIN 2025	1,012.85	C.S.S.T. A PAYER	55 13800 800	
				26,212.77	D.A.S.P. A PAYER	55 13800 300	
							27,225.62
SPQ - SYNDICAT DE POMPIER	26-06-25	3534 CIRC.	SPQ-MAI2025	724.12	COT SYNDICALES: POMPIERS	55 13800 501	
4734							724.12
DESJARDIN SF - ASSURANCE	26-06-25	3535 CIRC.	ASSCOLL-JUIN25				
0056			REF: COTISATION ASSURANCE COLLECTIVE - JUIN 2025	35,675.69	ASSURANCE COLLECTIVE A PAYER	55 13800 600	
							35,675.69
PAYSAFE MRCHANT FEE	26-06-25	3536 CIRC.	FRAIS-JUIN2025				
2402			REF: FRAIS PAYSAFE MERCHANT - JUIN 2025	874.98	FRAIS BANQUES	02 19000 990	
							874.98
IT CLOUD SOLUTIONS	26-06-25	3537 CIRC.	1635589				
4744			REF: MICROSOFT 365 BUSINESS P1Y-M (25 MAI AU 27 JUIN 2025)	121.07	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
							121.07
IT CLOUD SOLUTIONS	26-06-25	3538 CIRC.	1640653				
4744			REF: MICROSOFT 365 - BUSINESS - APPS FOR ENTREPRISE - ENTRA (5 JUIN AU 4 JUILLET)	19.55	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
							19.55
IT CLOUD SOLUTIONS	26-06-25	3539 CIRC.	1641203				
4744			REF: MICROSOFT 365 - BUSINESS - APPS FOR ENTREPRISE - ENTRA (5 JUIN AU 4 JUILLET)	1,113.88	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
							1,113.88
NORTHPOINT COMMERCIAL FIN	26-06-25	3540 CIRC.	2968691				
4881			REF: LOCATION ETIQUETTEUSE (20 JUIN AU 19 SEPT 2025)	417.79	CREDIT-BAIL	03 21003 000	
				43.44	INT. CREDIT-BAIL	02 92300 840	
				21.97	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
				21.91	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
							505.11
NORTHPOINT COMMERCIAL FIN	26-06-25	3541 CIRC.	2969013				
4881			REF: LOCATION PLIEUSE (20 JUIN AU 19 SEPT 2025)	353.93	CREDIT-BAIL - PLIEUSE	03 21003 000	
				36.81	INT. CREDIT-BAIL	02 92300 840	
				18.61	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
				18.56	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
							427.91
BELL CANADA	27-06-25	3542 CIRC.	0908-JUIN2025				

DATE 27-06-2025 10:59

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS

PAGE 17

IMPRIME LE: 27-06-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025				
BELL CANADA	27-06-25	3543	CIRC.	1229-JUIN2025	70.64	TELEPHONE SALLE AMITIE	) 02 70120 331	70.64
0013				REF: SERVICE AU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	96.98	TELEPHONE	19-21 ST-J-BA 02 70121 331	96.98
BELL CANADA	27-06-25	3544	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	108.88	TELEPHONE:	02 40100 331	108.88
BELL CANADA	27-06-25	3545	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	110.08	TELEPHONE	EGOUT RIGAUD 02 41500 331	110.08
BELL CANADA	27-06-25	3546	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	96.98	TEL - ADM	02 13000 331	96.98
BELL CANADA	27-06-25	3547	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	108.88	TEL. & CELLUL- PARCS	02 70150 331	108.88
BELL CANADA	27-06-25	3548	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	101.85	TELEPHONE	INCENDIE 02 22001 331	101.85
BELL CANADA	27-06-25	3549	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	221.90	TELEPHONE	INCENDIE 02 22001 331	221.90
BELL CANADA	27-06-25	3550	CIRC.	-JUN25				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	204.66	SERVICE INTERNET - VOIRIE	02 32000 335	204.66
BELL CANADA	27-06-25	3551	CIRC.	-JUN25				
0013				REF: SERVICE DU 24 MAI AU 23 JUIN 2025	236.63	SERVICE INTERNET - INCENDIE	02 22000 335	236.63
BELL CANADA	27-06-25	3552	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	109.22	TELEPHONE:	02 40100 331	109.22
BELL CANADA	27-06-25	3553	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE AU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025	106.58	TEL PROM TOURISTIQ	02 62100 331	106.58
BELL CANADA	27-06-25	3554	CIRC.	-JUIN2025				

DATE 27-06-2025 10:59

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 18

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
0013				REF: SERVICE DU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025				
					199.07	TEL - ADM	02 13000 331	199.07
BELL CANADA	27-06-25	3555	CIRC.	-JUIN2025				
0013				REF: SERVICE AU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025				
					96.98	TEL -	RESEAU UNIFIE	02 41360 331
BELL CANADA	27-06-25	3556	CIRC.	-JUIN2025				96.98
0013				REF: SERVICE AU 13 JUIN AU 12 JUILLET 2025				
					96.98	TEL - BIBLIO	02 70230 331	96.98
HYDRO-QUEBEC	27-06-25	3557	CIRC.	620803121078				
0067				REF: 7 RUE JULES A.-DESJARDINS				
					1,695.05	ELECTRICITE - CASERNE	02 22000 681	1,695.05
HYDRO-QUEBEC	27-06-25	3558	CIRC.	624403108307				
0067				REF: 452 CH DE LA GRANDE-LIGNE				
					3,484.26	ELECTRICITE PARC CHARTIER	02 70158 681	3,484.26
HYDRO-QUEBEC	27-06-25	3559	CIRC.	646903056892				
0067				REF: 51 RUE J.-MARC-SÉGUIN				
					113.65	ELECTRICITE - EGOUT RIGAUD	02 41500 681	113.65
HYDRO-QUEBEC	27-06-25	3560	CIRC.	661303013872				
0067				REF: 182 RUE AGATHE-SÉGUIN				
					3,911.76	ELECTRICITE - RESEAU UNIFIE	02 41360 681	3,911.76
HYDRO-QUEBEC	27-06-25	3561	CIRC.	661303013873				
0067				REF: Téléméteurs premier répondant - JUILLET 2025				
					45.76	TELEPHONE	INCENDIE 02 22001 331	45.76
GLS	27-06-25	3564	CIRC.	52402595				
3391				REF: SERVICE DE MESSAGERIE				
					320.98	SERVICE COURRIER	02 13000 322	320.98
DESJARDINS SECURITE FINAN	27-06-25	3565	CIRC.	MAI2025				
0162				REF: COTISATION FONDS PENSION ET REER - MAI 2025				
					37,693.72	FONDS DE PENSION A PAYER	55 13800 400	
					948.39	REER COLLECTIF A PAYER	55 13800 401	
								38,642.11

TOTAUX

92 PRELEV.

294,108.57

DATE 27-06-2025 10:59

IMPRIME LE: 27-06-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 19

DETAILLE

DU 29-05-2025 AU 27-06-2025

NOM	DATE	NUMERO ESTAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							

GRAND TOTAUX	155 PAIEMENTS	434,400.80
--------------	---------------	------------



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire ou extraordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaitra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Autorisation de remboursement – Remboursement de taxes – Frais de vidange de fosse septique</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
--

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
En 2024, le conseil a entamé des changements dans le mode de fonctionnement de la gestion du dossier des fosses septiques qui sont désormais sous la responsabilité des citoyens pour les vidanges. Ainsi, certains citoyens ont été taxés en 2024 dans l'optique de payer une somme également en 2025 afin d'avoir la vidange aux deux ans. Selon nos calculs, nous devrons rembourser environ 112 000 \$ aux citoyens provenant de d'un fonds dédié, mais nous avons environ 85 000\$. Après discussion avec le service du greffe et considérant le fonctionnement de la loi sur la fiscalité municipale, nous devrons émettre des chèques aux citoyens et non pas donner un crédit de taxes.

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT le <i>Règlement numéro 411-2024 complémentaire au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et de ses amendements</i> lequel est entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2025 ;
CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet de mettre en place les modalités encadrant la gestion et les suivis des vidanges des installations sanitaires des résidences visées, les obligations du propriétaire et de l'entrepreneur afin d'atteindre les objectifs et les responsabilités déléguées à la Ville décrétée par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et de ses amendements ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud a taxé les propriétaires des résidences visées en 2024 pour la vidange de leur fosse septique, et ce, dans l'optique qu'une somme soit également perçue en 2025 pour la vidange aux deux ans ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville a ainsi perçu un surplus de taxes compte tenu du fait que la responsabilité et les frais de la vidange incombe directement aux citoyens depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2025 ;

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. D'autoriser l'administration municipale à rembourser les propriétaires des résidences visées par ce trop perçu de taxes ;</li><li>2. Que ce remboursement provienne du poste budgétaire 54 131 00012.</li></ol>

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>

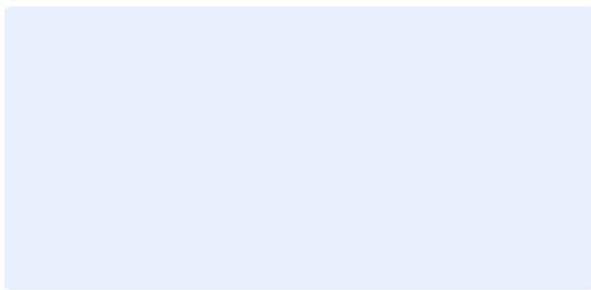


Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Total du projet :	\$		

<b>Source de financement :</b>	
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières	
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>	
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :

### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires



*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Myriam De Martin Giguère, Conseillère au développement des talents et mieux-être au travail, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Myriam De Martin Giguère, Conseillère au développement des talents et mieux-être au travail, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	26 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Gestion du personnel – Mouvements de personnel – Juin 2025</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT le dépôt devant ce conseil du rapport relatif aux mouvements de personnel depuis la dernière séance du conseil ;
CONSIDÉRANT l'article 73.2 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> ;
CONSIDÉRANT le <i>Règlement 415-2015 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs</i> ;
PAR CONSÉQUENT,

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, de ratifier les embauches, les mutations de postes et les fins d'emploi du personnel suivant :

Embauches (LCV, article 73.2.)					
No d'employé	Poste	Service	Date	Régie par	Statut
22-0052	Pompier premier répondant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
22-0048	Pompier premier répondant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
22-0049	Pompier premier répondant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
22-0050	Pompier premier répondant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
22-0051	Pompier premier répondant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
22-0053	Pompier premier répondant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
70-0007	Aide administrative-journée loisir	Loisir, culture et tourisme	16 juin 2025	Manuel des conditions de travail des employés non syndiqués	Sur appel, Temporaire
61-0005	Technicien en urbanisme	Service de l'urbanisme	7 juillet 2025	Convention collective – Cols Blanc	Temps plein, Temporaire
61-0007	Conseillère en urbanisme	Aménagement et développement - Division urbanisme	23 juillet 2025	Manuel des conditions de travail des employés non syndiqués	Temps complet

# Bordereau de transmission de résolution

Page 2

<b>Mutation de poste</b>					
No d'employé	Poste	Service	Date	Régie par	Statut
32-0025	Capitaine	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective des pompiers	Sur appel, Permanent
22-0009	Lieutenant	Service incendie	2 juin 2025	Convention collective - incendie	Sur appel, Permanent
<b>Fins d'emploi (LCV, article 73.2.)</b>					
No d'employé	Poste	Service	Date	Régie par	Statut
22-0036	Pompier premier répondant	Service incendie	10 juin 2025	Convention collective - incendie	Sur appel, Permanent
70-0008	Coordonnatrice loisir	Loisir, culture et tourisme	4 juillet 2025	Convention collective – Cols Blanc	Temps complet - permanent
40-0038	Moniteur-Monitrice	Loisir, culture et tourisme	21 juin 2025	Manuel des conditions de travail des employés non syndiqués	Temps pleins, Temporaire
40-0039	Sauveteur	Loisir, culture et tourisme	21 juin 2025	Manuel des conditions de travail des employés non syndiqués	Temps pleins, Temporaire
40-0040	Sauveteur	Loisir, culture et tourisme	21 juin 2025	Manuel des conditions de travail des employés non syndiqués	Temps pleins, Temporaire
40-0041	Moniteur-Monitrice	Loisir, culture et tourisme	21 juin 2025	Manuel des conditions de travail des employés non syndiqués	Temps pleins, Temporaire

## Énumération des documents joints au bordereau

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

<b>Certificat de crédit du trésorier</b>		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

---

Signature

---

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

---

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

3 juillet 2025

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

3 juillet 2025

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par (nom et titre)</b>	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par (nom et titre)</b>	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire ou extraordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
Ajustement salarial – Employé 61-0008	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
--

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
---

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT l'adoption de l'organigramme général de la Ville de Rigaud à la séance du 10 juin 2025 ;
CONSIDÉRANT QU'un ajustement doit être fait compte tenu de la hausse de responsabilité temporaire de l'employé 61-0008 depuis l'adoption de cet organigramme ;
PAR CONSÉQUENT

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que soit autorisé un ajustement salarial, sous forme de prime temporaire, à l'employé 61-0008, et ce, à compter du 11 juin 2025 selon l'entente conclue entre l'employé et la Ville de Rigaud.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>
--

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$

<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |                          |                        |                          |                    |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> | Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input type="checkbox"/> | Autre              |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                          |                    |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

---

Signature

---

Date



Préparé par (nom et titre)	Myriam De Martin Giguère, Conseillère au développement des talents et mieux-être au travail, Service de la direction générale	
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale	
Date de la demande	25 juin 2025	
Séance ordinaire ou extraordinaire du	8 juillet 2025	
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
Maintien de l'équité salariale 2025 – Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)	Maintien de l'équité salariale 2025

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Étant donné l'ampleur des travaux à effectuer au niveau des ressources humaines pour la fin de l'année 2025 et la date limite du 18 décembre 2025 pour le dépôt du maintien de l'équité salariale, je souhaite l'effectuer en partenariat avec l'UMQ qui avait été déjà sélectionné par l'ancienne conseillère au développement des talents et mieux-être au travail. L'analyse n'a pas été prévue au budget et sera prise dans les surplus. En pièce jointe, l'appel d'offres avec le tarif et l'estimé des heures. Par précaution, on demande un total de 10 000 \$ soit alloué.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
L'UMQ avait déjà effectué l'équité salariale précédente. Cette organisation avait été sélectionnée par l'ancienne conseillère au développement des talents et mieux-être au travail.

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE la Loi prévoit que l'exercice de maintien de l'équité salariale doit s'effectuer tous les 5 ans ;
CONSIDÉRANT l'obligation de déposer le maintien de l'équité salariale avant la date limite du 18 décembre 2025 ;
CONSIDÉRANT QUE cette démarche implique le respect d'étapes précises, notamment la formation d'un comité, la publication d'affichages et le respect des délais associés ;
CONSIDÉRANT l'expertise reconnue de l'Union des municipalités du Québec, ci-après « UMQ », concernant notre précédente démarche d'équité salariale ;
CONSIDÉRANT QUE la dépense associée à cette démarche n'a pas été planifiée dans le budget annuel et devra être imputée au surplus accumulé ;

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. De mandater l'UMQ pour le maintien de l'équité salariale pour l'année 2025 à la Ville de Rigaud ;</li><li>2. D'autoriser la conseillère au développement des talents et du mieux-être au travail à signer l'offre de services déposée le 18 juin 2025 ;</li><li>3. Que la dépense soit imputée au surplus accumulé non affecté de la Ville pour une dépense maximale de 10 000 \$.</li></ol>

Énumération des documents joints au bordereau
Offre de services

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande :	

# Bordereau de transmission de résolution

Page 2

		(module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

## Source de financement :

- |                          |                        |                                     |                        |
|--------------------------|------------------------|-------------------------------------|------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/>            | Fonds de roulement     |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input checked="" type="checkbox"/> | Autre surplus accumulé |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                                     |                        |

## Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

### Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Gestion du personnel – Affectation temporaire – Employé 13-0007 – À titre d'inspectrice en urbanisme et environnement – accueil par intérim</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT l'importance de maintenir les services offerts par la division de l'urbanisme ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir le poste d'inspectrice en urbanisme et environnement – accueil par intérim de manière temporaire afin d'assurer la continuité des services ;
CONSIDÉRANT que l'employé 13-0007 possède déjà une partie de l'expérience nécessaire pour occuper ce poste ;
CONSIDÉRANT qu'elle pourra être appelée à occuper son poste d'agente de service aux citoyens de façon occasionnelle selon les besoins et les effectifs disponibles ;
CONSIDÉRANT qu'à la fin de l'affectation temporaire, l'employé 13-0007 réintégrera ses fonctions ;
PAR CONSÉQUENT,

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. D'affecter temporairement l'employé 13-0007 à titre d'inspectrice en urbanisme et environnement – accueil par intérim, à compter du 9 juillet 2025, et ce, jusqu'au retour en poste de la titulaire ;</li><li>2. Que les autres conditions d'emploi de l'employé soient régies par la convention collective des cols blancs.</li></ol>

Énumération des documents joints au bordereau

<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/> Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/> Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

30 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

---

30 juin 2025

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier :	Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Autorisation du technicien en urbanisme – Officier désigné</b>	

### Rapport

(détails/expllications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La Ville souhaite procéder à la nomination de Monsieur Mohamed Abdelhedi Guenenna au poste de technicien en urbanisme au sein du Service de l'urbanisme.

Il est également nécessaire à l'habileté à effectuer les inspections de piscines, constater les non-conformités, rédiger, signer et transmettre les avis de non-conformité (avec approbation de la cheffe de division - urbanisme), assurer le suivi des dossiers d'inspection et collaborer à l'inventaire des piscines sur le territoire.

CONSIDÉRANT QUE les principales responsabilités associées au poste incluent :

- L'inspection des piscines pour valider la conformité aux règlements municipaux ;
- La sensibilisation des citoyens à la sécurité des piscines ;
- La rédaction de rapports d'inspection soumis à la cheffe de division - urbanisme pour approbation ;
- La rédaction, la signature et l'envoi d'avis de non-conformité, ainsi que le suivi des dossiers ;
- La participation à l'inventaire des piscines sur le territoire de la Ville ;

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE les règlements de la Ville de Rigaud précisent que les responsables de l'application réglementaire sont notamment des « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » ;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes règlements définissent ces « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » comme étant toute personne physique autorisée ou désignée par résolution du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud embauche temporairement un technicien en urbanisme pour assurer les inspections des piscines résidentielles ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par et résolu par le conseil municipal :

1. Que le technicien en urbanisme, soit autorisé à appliquer les règlements municipaux, à émettre des avis d'infraction et des constats d'infraction se rapportant aux piscines résidentielles notamment le règlement 332-2025 et ses amendements ainsi que le Règlement d'application de la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles et qu'il soit autorisé à effectuer toutes les inspections requises en fonction de ces règlements ;
2. Que cette autorisation prenne fin au terme de son contrat de travail.

2. Que cette autorisation prenne fin au terme de son contrat de travail.

### Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Total du projet :	\$		

### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

### Commentaires



# Rigaud

Bordereau de transmission  
de résolution

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Myriam De Martin Giguère, Conseillère au développement des talents et mieux-être au travail, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier :	Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Gestion du personnel – Nomination de Michel Legault – Directeur adjoint aux opérations – SSI</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La Ville souhaite procéder à la nomination de Monsieur Michel Legault au poste de Directeur adjoint aux opérations dans le Service de sécurité incendie.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE M. Michel Legault travaille à la Ville de Rigaud depuis septembre 1991 et qu'il occupe le poste de chef aux opérations depuis juin 2003 ;
CONSIDÉRANT QUE son expérience acquise au service incendie de la Ville de Montréal ;
CONSIDÉRANT QUE celui-ci a démontré de l'intérêt et a remis sa candidature pour le poste ;
PAR CONSÉQUENT,

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Que soit nommé M. Michel Legault au poste de Directeur adjoint aux opérations du service de sécurité incendie et que cette nomination prenne effet au plus tard le 14 juillet 2025 ;</li><li>2. Que le directeur général par intérim soit autorisé à signer le contrat de travail de M. Michel Legault.</li></ol>

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

4 juillet 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

4 juillet 2025

Signature

Date



Préparé par (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
Date de la demande	4 juillet 2025		
Séance ordinaire ou extraordinaire du	8 juillet 2025		
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Gestion du personnel – Nomination de Michel Legault – Directeur du Service de sécurité incendie par intérim</b>	

**Rapport**  
(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

**Historique**  
(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

**Préambule**  
(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a embauché Monsieur Michel Legault à titre de directeur-adjoint aux opérations du service de sécurité incendie, entrant en fonction au plus tard le 14 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE pour les besoins actuels, il y a lieu de nommer Monsieur Michel Legault à titre de directeur par intérim du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 4 août 2025 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**  
(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément et résolu :

- Que le conseil municipal nomme Monsieur Michel Legault à titre de directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Rigaud par intérim, et ce, à compter du 4 août 2025 pour une durée indéterminée ;
- Que le directeur général par intérim soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Rigaud l'addenda à son contrat de travail selon l'entente convenue entre les parties.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$

<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

4 juillet 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

4 juillet 2025

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Myriam De Martin Giguère, Conseillère au développement des talents et mieux-être au travail, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.		

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Gestion du personnel – Madame Caroline Pelletier – Directrice – Travaux publics et projets</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explanations du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La Ville souhaite procéder à l'embauche de Caroline Pelletier au poste de Directrice au service des travaux publics .

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT l'adoption de l'organigramme général de la Ville de Rigaud, ci-après la « Ville », à la séance du 10 juin 2025 créant un poste de direction au sein du Service des travaux publics et projets ;
CONSIDÉRANT l'affichage du poste ayant eu lieu ;
CONSIDÉRANT les problématiques spécifiques de la Ville en lien avec les enjeux d'entretien des infrastructures, notamment en ce qui concerne le réseau d'aqueduc et les étangs ;
CONSIDÉRANT QUE, parmi les candidatures reçues, l'une des candidates se démarque par l'expérience acquise auprès de diverses municipalités de la MRC ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci, notamment en lien avec les différents volets des travaux publics, et plus particulièrement en lien avec les problématiques propres à la Ville ;
PAR CONSÉQUENT,

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Que soit nommée Mme Caroline Pelletier au poste de Directrice du service des travaux publics et projets et que cette nomination prenne effet au plus tard le 2 septembre 2025 ;</li><li>2. Que le directeur général par intérim soit autorisé à signer le contrat de travail de Mme Caroline Pelletier.</li></ol>

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>	

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement)	

## Bordereau de transmission de résolution

Page 2

		financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

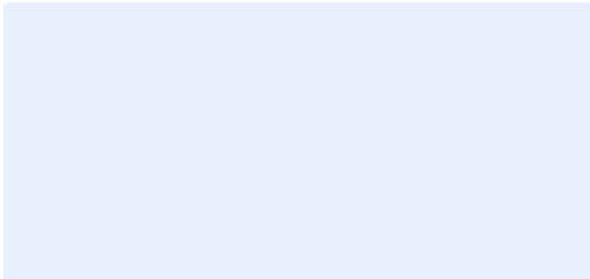
- |                          |                        |                          |                    |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> | Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input type="checkbox"/> | Autre              |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                          |                    |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

7 juillet 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

7 juillet 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Jean-Virgile Tassé-Themens, Directeur général par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	25 juin 2025		
<b>Séance ordinaire ou extraordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaitra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Octroi de contrat – Location de GPS pour les véhicules de la Ville de Rigaud</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Depuis un certain temps, le dossier de l'ajout de GPS dans les véhicules municipaux ont été discutés en comité ainsi qu'avec les membres du conseil. Dans le contexte, l'adjointe aux TP a effectué une mise à jour du tableau comparatif des modèles retenus et le modèle Eagle Eye semble le modèle offrant le meilleur rapport qualité-prix et nous recommandons cette option. Il est à noter que considérant que le projet n'était pas budgétré cette année, nous proposons de prendre les sommes dans le surplus non-affecté. Il est à noter que la direction générale a rencontré le syndicat des cols bleus et il est favorable à l'ajout de GPS dans les véhicules. Il est à noter aussi que le syndicat des blancs est en faveur.
Au total, nous évaluons à un maximum de 26 véhicules, excluant les pompiers, qui ont un autre système qui seront à terme avec un GPS (certains petits véhicules, ex: tracteurs à gazon seront exclus).
Ce dossier sera aussi analysé par le comité sur les renseignements personnels le 3 juillet.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Rigaud, ci-après la « Ville », d'implanter un système de GPS dans sa flotte de véhicules ;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation des GPS est dans l'objectif d'optimiser les ressources et de permettre une planification adéquate des opérations ainsi qu'une utilisation efficace des véhicules ;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation des GPS sera effectuée sur l'ensemble des véhicules de la Ville, à l'exception des véhicules du Service de la sécurité incendie qui détiennent leur propre système ;
CONSIDÉRANT QU'une demande de prix fut transmise à cinq (5) entreprises, que quatre (4) d'entre elles ont transmis une soumission ;
CONSIDÉRANT le <i>Règlement numéro 409-2024 portant sur la gestion contractuelle</i> ;
<b>PAR CONSÉQUENT,</b>

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Que le conseil municipal autorise la location de GPS pour un maximum de 26 véhicules au fournisseur Eagle Eye Solutions, pour une période de 36 mois, au montant de 518,70 \$, et ce, avant toutes taxes applicables et que cette dépense soit financée par le surplus accumulé non-affecté ;</li></ol>

2. D'autoriser le directeur général par intérim ou en son absence, la greffière, à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Soumissions et tableau comparatifs

#### Finances et trésorerie

No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

#### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement                   |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre Surplus non affectés 774.40 \$ |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

27 juin 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

27 juin 2025

Date



Préparé par (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division - Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division - Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
Date de la demande	30 juin 2025		
Séance ordinaire du	8 juillet 2025		
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Autorisation d'application et d'émission de constats d'infraction relatifs à plusieurs règlements municipaux ainsi qu'à tous leurs amendements – À compter du 9 juillet 2025</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)	
<b>Dans le cadre de la mise à jour des responsabilités liées à l'application de certains règlements municipaux, les modifications suivantes ont été apportées :</b>	
<b>1. Règlement 218-2006 – Utilisation et traverses d'emprises municipales</b>	
<b>Précision :</b> Ce règlement, ainsi que <b>tous ses amendements en vigueur ou à venir</b> , est officiellement mentionné comme cadre réglementaire applicable.	
<b>2. Règlement 221-2007 – Gestion du système de drainage des rues et chemins (ponceaux)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li><b>Ajout d'officiers responsables</b> pour :<ul style="list-style-type: none"><li>L'approbation et l'émission des permis ;</li><li>L'inspection et l'application des normes de construction.</li></ul>Ces fonctions seront désormais assurées par :<ul style="list-style-type: none"><li>Le chargé de projet – division des travaux publics ;</li><li>Le directeur du service des travaux publics.</li></ul></li><li><b>Ajout</b> : Ces mêmes officiers sont également désignés pour l'émission de constats d'infraction, lesquels seront traités par la <b>Cour municipale régionale</b>.</li></ul>	
<b>3. Règlement 274-2010 – Application et constats d'infraction</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li><b>Ajout</b> : Les <b>inspecteurs en urbanisme et en environnement</b> sont autorisés à :<ul style="list-style-type: none"><li>Appliquer le règlement et ses amendements ;</li><li>Émettre des <b>constats d'infraction</b> en lien avec ce règlement uniquement.</li></ul></li></ul>	
<b>4. Règlement 411-2024 – Modification du titre</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Suite à l'adoption de l'amendement <b>411-01-2025</b>, le <b>titre du règlement 411-2024</b> a été modifié. (Formulation exacte à préciser selon le texte adopté.)</li></ul>	

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE les divers règlements de la Ville de Rigaud précisent que les responsables de l'application réglementaire sont, notamment, des « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » ;
CONSIDÉRANT QUE ces mêmes règlements définissent ces « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » comme étant toute personne physique autorisée ou désignée par résolution du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2025-06-138 prévoit les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction relatifs aux règlements municipaux de la Ville de Rigaud, à leurs amendements et à la règlementation provinciale dont l'application a été déléguée à la Ville de Rigaud ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'abroger ladite résolution 2025-06-138 puisque des modifications ont été apportées quant aux « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » responsables de l'application réglementaire ;

CONSIDÉRANT la liste des « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » annexée à la présente résolution ;

PAR CONSÉQUENT,

#### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par **Choisissez un élément** et résolu :

- 1- De nommer les personnes énumérées à la liste annexée à la présente résolution pour l'application des règlements, laquelle fait partie intégrante à la présente résolution, pour émettre des constats d'infraction à être traités par la Cour municipale régionale ou toute autre instance, s'il y a lieu ;
- 2- Que les modifications apportées soient effectives en date du 9 juillet 2025 ;
- 3- Que soit abrogé la résolution 2025-06-138.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Liste des officiers désignés et résolution 2025-06-138

#### Finances et trésorerie

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

#### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



---

Signature

---

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

---

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

30 juin 2025

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

30 juin 2025

---

Signature

---

Date

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

**Règlement numéro 210-2005 relatif aux ventes de garage et aux ventes temporaires, ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 216-2006 relatif au numérotage de tous les immeubles sur le territoire à l'exception du village de Rigaud ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le chef de division – prévention
- Les préventionnistes en sécurité incendie.

**Règlement numéro 218-2006 relatif à l'utilisation et les traverses d'entreprises municipales ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

Pour la réception, la préparation et l'analyse relié aux règlements d'urbanisme seulement :

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

Pour l'approbation, l'émission du permis, l'inspection, l'analyse et l'application seulement :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement– division travaux publics.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

**Règlement numéro 221-2007 relatif à la gestion du système de drainage des rues et chemins (ponceaux) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

Pour la réception, la préparation de la demande de permis et l'analyse relié aux règlements d'urbanisme :

- Le chef de division – urbanisme ;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

Pour l'approbation et l'émission du permis et pour l'inspection et l'application du règlement (normes de construction) :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics.
- Le chargé de projet – division travaux publics;
- Le directeur des travaux publics.

Pour l'émission de constats d'infraction à être traités par la Cour municipale régionale :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics ;
- Le chargé de projet – division travaux publics;
- Le directeur des travaux publics.
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

Pour l'inspection et l'application du règlement (pour l'article 7 seulement) :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics.

**Règlement numéro 262-2009 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants (RMH 220) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

### **Règlement numéro 266-01-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le directeur du Service de sécurité incendie; \*
- Les chefs de division du Service de sécurité incendie; \*
- Les capitaines du Service de sécurité incendie; \*
- Les préventionnistes en sécurité incendie; \*
- Les officiers du Service de sécurité incendie; \*
- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

\* *Dispositions des articles 5, 19 et 22 en plus des dispositions générales pour les employés du Service de sécurité incendie.*

#### Lors des séances du conseil municipal seulement

- Le directeur général;
- Le greffier ou le greffier adjoint;
- Le chef de division – communication.

### **Règlement numéro 272-2010 relatif au plan d'urbanisme (incluant le Programme particulier d'urbanisme du centre-ville), 273-2010 relatif au lotissement, 274-2010 relatif à la construction, 275-2010 relatif au zonage, 276-2010 relatif aux permis et certificats, 278-2010 relatif au Plan d'aménagement d'ensemble, 345-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et 347-2017 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ainsi que tous leurs amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal.

#### Pour l'application du règlement numéro 274-2010 et ses amendements et l'émission de constats d'infraction seulement :

- Les préventionnistes en sécurité incendie;
- Le chef de division – prévention.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

### **Règlement numéro 295-2011 relatif à l'occupation du domaine public de la Ville de Rigaud ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- L'inspecteur municipal.

### **Règlement numéro 297-2011 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics; Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Le chef de division – communication;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 322-2014 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils de la Ville de Rigaud ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 324-2014 relatif aux entrées de service à l'aqueduc et à l'égout, les rejets à l'égout, les soupapes de sûreté et les compteurs d'eau, et 375-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics.

### **Règlement numéro 326-2015 concernant les animaux de compagnie ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les contrôleurs animaliers.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

**Règlement numéro 332-2015 relatif à la prévention des incendies, à l'entretien et l'occupation des bâtiments et des aires libres et la sécurité des piscines résidentielles ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

Pour l'application du règlement numéro 332-2015 et ses amendements et l'émission de constats d'infraction seulement, à l'exception des chapitres 5, 6 et 7 :

- Le chef de division – prévention;
- Les préventionnistes en sécurité incendie.

Pour l'application du règlement numéro 332-2015 et ses amendements et l'émission de constats d'infraction seulement, à l'exception des chapitres 3 et 4 :

- Le chef de division – urbanisme;
- L'inspecteur municipal.

Pour l'application et l'émission de constats d'infraction en lien avec le chapitre 7 :

- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

**Règlement numéro 341-2016 relatif au déneigement des entrées et des stationnements privés par des entrepreneurs, ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 350-2017 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- L'inspecteur municipal;
- Le directeur général adjoint;
- Le greffier ou le greffier adjoint.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

**Règlement numéro 357-2018 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables, non recyclables, les résidus verts, les résidus alimentaires, les arbres de Noël naturels, les résidus volumineux et les déchets domestiques dangereux (DDD) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics;
- L'inspecteur municipal.

**Règlement numéro 362-2019 relatif aux nuisances (RMH 450) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le directeur du Service de sécurité incendie; \*\*
- Les capitaines du Service de sécurité incendie; \*\*
- Les préventionnistes en sécurité incendie; \*\*
- Les officiers du Service de sécurité incendie; \*\*
- Les chefs de division du Service de sécurité incendie; \*\*
- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics;
- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

*\*\* Les employés du Service de sécurité incendie n'appliquent pas les dispositions des articles 27 et 28 ainsi que les dispositions générales.*

**Règlement numéro 363-2019 relatif aux systèmes d'alarme (RMH 110) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Les chefs de division du Service de sécurité incendie;
- Les officiers du Service de sécurité incendie;
- Les capitaines du Service de sécurité incendie;
- Les préventionnistes en sécurité incendie;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

### **Règlement numéro 373-2020 relatif à la circulation (RMH 399) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Les agents de la Sûreté du Québec.

#### Pour l'application des articles 4 et 5 seulement :

- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Les capitaines du Service de sécurité incendie;
- Les chefs de division du Service de sécurité incendie;
- Les officiers du Service de sécurité incendie;
- L'inspecteur municipal.

### **Règlement numéro 379-2021 relatif au stationnement (RMH 330) ainsi que tous leurs amendements en vigueur ou à venir**

- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme;
- Les patrouilleurs des Sentiers de L'escapade;
- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 382-2021 concernant la bibliothèque municipale**

- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme;
- Le coordonnateur - bibliothèque et culture.

### **Règlement numéro 391-2022 portant sur les règles de régie interne des séances du conseil municipal**

- Le directeur général;
- Le directeur général adjoint;
- Le greffier ou le greffier adjoint;
- Le chef de division – communication.

### **Règlement numéro 398-2023 portant sur la démolition d'immeubles**

- Le directeur général adjoint;
- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- L'inspecteur municipal.

**Règlement numéro 400-2023 décrétant les règles d'utilisation des sentiers de l'escapade et abrogeant le règlement numéro 342-2016**

- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme;
- L'inspecteur municipal;
- Les patrouilleurs des Sentiers de L'escapade;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 411-2024 complémentaire au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et de ses amendements concernant l'encadrement et le traitement administratif des installations sanitaires**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement Q-2, R-22 relatif à l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et le règlement Q.2, R-35.2 sur le prélèvement des eaux et leur protection ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal.

**Loi sur les compétences municipales – personnes désignées pour régler les mésententes ainsi que tous ses amendements en vigueur ou coà venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal.

**Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Application du règlement annuel décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux et du règlement décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux en vigueur et recours en recouvrement d'une somme due à la Ville à raison, notamment, des taxes, droits de mutation, licences, tarifs, taxe de l'eau, droit de compensation ou permis, etc. en vertu de l'article 28 de la *Loi sur les cours municipales* (LCM)**

- Le trésorier;
- Le trésorier adjoint;
- Le greffier;
- Le greffier adjoint.

**Règlement d'application (S-3.1.02, r. 1) de la *Loi sur la sécurité des piscines résidentielles* ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- L'inspecteur municipal.

Cette résolution remplace et abroge la résolution 2024-08-148.



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	30 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Approbation de l'offre de service de Nature-Action Québec – Actualisation du dossier de demande au programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI)</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La Ville de Rigaud a reçu une lettre de présélection du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI). Afin de bonifier sa demande, la Ville souhaite mandater Nature-Action Québec pour actualiser les documents soumis en février 2024.
L'offre de NAQ inclut : <ul style="list-style-type: none"><li>• Une actualisation complète des documents, incluant les recommandations du ministère ;</li><li>• Un échéancier détaillé ;</li><li>• Un appui au montage financier ;</li><li>• Des échanges avec le ministère pour valider les ajustements.</li></ul> Le mandat sera réalisé d'ici le 31 juillet 2025, avec une banque maximale de 25 heures, aux taux de 108,80 \$/h (chargé de projets) et 88,40 \$/h (chargé de projets adjoint).

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») a déposé le 13 février 2024 une demande de financement auprès du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI), incluant une offre de service préparée par Nature-Action Québec (NAQ) intitulée « Étude et analyse d'aménagements potentiels des terrains municipaux de la Ville de Rigaud en zone inondable » ;
CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a transmis à la Ville une lettre de présélection conditionnelle, demandant l'actualisation de certains éléments du projet, notamment l'échéancier, le budget par année financière ainsi qu'une description plus détaillée de certains livrables ;
CONSIDÉRANT QUE la lettre de présélection comprend également deux recommandations à intégrer dans la version révisée du projet ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville a sollicité NAQ pour l'élaboration d'une offre de service en vue de mettre à jour les documents requis et assurer la conformité du dossier aux exigences du ministère ;
CONSIDÉRANT QUE NAQ a transmis une offre de service prévoyant, d'ici le 31 juillet 2025, l'actualisation des documents initiaux, la production d'un échéancier détaillé, un appui au montage financier ainsi que des échanges avec le ministère pour la validation des ajustements ;
CONSIDÉRANT QUE cette offre prévoit un travail basé sur une banque maximale de 25 heures ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense associée à cette démarche n'a pas été planifiée dans le budget annuel et devra être imputée au surplus accumulé ;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Ville de bonifier son dossier afin d'optimiser ses chances d'obtenir un financement dans le cadre du PRAFI ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal :

1. Approuve l'offre de service du 16 juin 2025 déposée par Nature-Action Québec (NAQ) pour l'actualisation du dossier PRAFI ;
2. Autorise la dépense au surplus accumulé non affecté de la Ville correspondant à un maximum de 25 heures de travail, aux taux précisés dans l'offre de service ;
3. Autorise la Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement à signer ladite offre de service.

### Énumération des documents joints au bordereau

Offre de service de Nature Action

### Finances et trésorerie

No projet (si PTI) :		No commande :	
		(module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

#### Source de financement :

- |                          |                        |                          |                    |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> | Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input type="checkbox"/> | Autre              |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                          |                    |

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



---

Signature

---

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

30 juin 2025

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

30 juin 2025

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Autorisation de signature – MRC de Vaudreuil-Soulanges – Entente concernant l'analyse préliminaire aux travaux sur le cours d'eau Grande-Ligne-de-Rigaud et les fossés adjacents</b>	n/a

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Il a été porté à l'attention des autorités compétentes, par le biais de signalements citoyens, qu'une problématique de drainage affecte le cours d'eau de la Grande-Ligne ainsi que les fossés adjacents à ce secteur. Des observations citoyennes ont révélé que le cours d'eau en question est sujet à des débordements, lesquels sont attribuables à une conception déficiente des ponceaux et des fossés. Il est à noter que ces infrastructures hydrauliques engendrent un refoulement des eaux du cours d'eau, lequel se propage jusque dans le fossé localisé en amont, à proximité immédiate de la bretelle d'accès. De surcroit, il a été constaté que, durant la période de fonte des neiges, un débordement généralisé sur les terrains adjacents est susceptible de se produire, exacerbant ainsi les enjeux de drainage déjà présents.
Une requête formelle a été adressée à la Municipalité Régionale de Comté (MRC), émanant conjointement de l'administration municipale de Rigaud et de résidents du secteur concerné. Cette demande porte spécifiquement sur la nécessité impérieuse de procéder au curage et à l'entretien méticuleux du cours d'eau désigné sous le nom de Grande-Ligne-de-Rigaud, et ce, plus particulièrement dans le segment contigu au chemin de la Grande-Ligne-de-Rigaud. L'objectif primordial de cette intervention sollicitée est d'optimiser le drainage des fossés agricoles et des fossés adjacents aux voies publiques situés en amont du cours d'eau susmentionné.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Établissement d'une entente entre la Ville et la MRC relative à l'étude préliminaire des interventions requises sur le cours d'eau Grande-Ligne-de-Rigaud et le fossé adjacent au secteur du chemin Grande-Ligne.
La présente entente a pour vocation de déléguer à la MRC de Vaudreuil-Soulanges diverses responsabilités inhérentes à la réalisation d'une analyse préliminaire.
Cette analyse vise à identifier avec précision les zones nécessitant des travaux d'entretien du fossé et de curage du cours d'eau qui borde le chemin Grande-Ligne. La ventilation des coûts afférents à l'analyse et aux opérations d'arpentage est déterminée en fonction de la superficie de drainage.
La répartition prévisionnelle des coûts s'établirait selon une proportion de 30 % pour la municipalité de Rigaud et de 70 % pour la MRC. Cette répartition est basée sur une estimation de la superficie à l'étude drainée par le fossé, comparée à la superficie drainée par le cours d'eau.
Un tableau comparatif des offres de services et des prix soumis par deux firmes a été déposé, soit Groupe Pleine Terre et Tetra Tech. L'offre la plus élevée, celle de Tetra Tech, respecte les dates initialement indiquées dans notre description des besoins. En revanche, Groupe Pleine Terre nous a informés qu'il ne pouvait respecter cet échéancier, proposant plutôt un échéancier modifié dans son offre de services. ( voir tableau joint au présent bordereau de transmission)
Par souci de transparence, nous vous transmettons les deux propositions. Cela dit, si vous souhaitez accélérer les démarches, il faudra opter pour une offre plus coûteuse. Toutefois, nous estimons que cette option n'est pas avantageuse, d'autant plus que, dans les deux cas, les travaux d'entretien du cours d'eau sont prévus à l'automne 2026.
Du côté de la MRC, il priviliege l'offre la plus économique, soit celle de Groupe Pleine Terre. Si vous choisissez d'attendre la réalisation des travaux par la MRC en aval avant de procéder à vos propres interventions (notamment le curage du fossé), votre échéancier restera inchangé.
Enfin, en ce qui concerne la présentation du dossier au conseil de la MRC, celui-ci sera présenté suite à l'adoption de la résolution municipal approuvant l'entente.

**Préambule**  
(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE le cours d'eau Grande-Ligne-de-Rigaud et les fossés adjacents, situés dans le secteur du chemin Grande-Ligne, présentent des enjeux nécessitant des travaux potentiels d'entretien et de curage ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») souhaite procéder à une analyse préliminaire afin d'identifier les interventions requises sur ces infrastructures hydrauliques ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges (ci-après la « MRC ») dispose des compétences et de l'expertise nécessaires pour encadrer la réalisation de cette étude ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et la MRC souhaitent établir une entente permettant de déléguer à la MRC les responsabilités liées à la réalisation de l'analyse préliminaire, incluant notamment les relevés d'arpentage et l'identification des zones nécessitant des interventions ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts relatifs à cette analyse seront partagés entre la Ville et la MRC selon une répartition basée sur la superficie de drainage, soit 30 % à la charge de la Ville et 70 % à la charge de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE deux offres de services, accompagnées de propositions de prix, ont été reçues de la part des firmes Groupe Pleine Terre et Tetra Tech ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Tetra Tech, bien que plus élevée, respecte les dates initialement prévues dans la description des besoins ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Groupe Pleine Terre a déposé une offre de services à moindre coût, accompagnée d'un échéancier modifié qu'elle est en mesure de respecter ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'entretien du cours d'eau visé sont prévus pour l'automne 2026, et ce, peu importe le fournisseur retenu ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC recommande de privilégier l'offre la plus économique, soit celle de Groupe Pleine Terre ;

CONSIDÉRANT QUE l'échéancier des interventions de la Ville pour le curage des fossés adjacents au cours d'eau ne serait pas affecté si elle choisit d'attendre la réalisation des travaux en aval par la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville privilégie l'offre de service la plus économique, soit celle de Groupe Pleine Terre ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que :

1. Que la Ville autorise la signature d'une entente avec la MRC relative à la réalisation d'une étude préliminaire concernant le cours d'eau Grande-Ligne-de-Rigaud et les fossés adjacents ;
2. Que la MRC soit mandatée pour encadrer et superviser la réalisation de ladite analyse, incluant les opérations d'arpentage nécessaires par le Groupe Pleine Terre ;
3. Que la Ville s'engage à assumer 30 % des coûts afférents à cette étude, conformément à la ventilation basée sur les superficies de drainage ;
4. Que la mairesse et le directeur général par intérim soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution ;
5. Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC afin de permettre la présentation du dossier au comité plénier ou au conseil de la MRC.

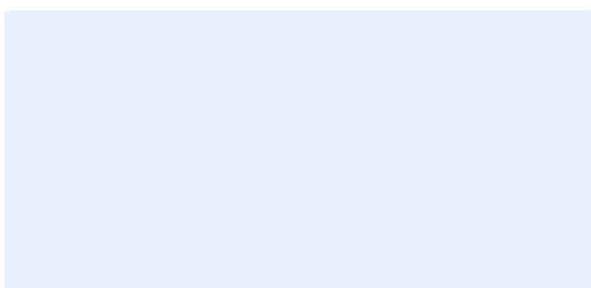
Énumération des documents joints au bordereau	
Plan de localisation, description des besoins d'arpentage, projet d'entente et tableau comparatif des prix reçus	

Finances et trésorerie		
No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire
Total du projet :	\$	

<b>Source de financement :</b>	
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières	
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>	
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :

### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires



*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

---

30 juin 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

---

30 juin 2025

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Toit d'Abord – Habitations abordables de Vaudreuil-Soulanges – Aide financière aux fins de construction de logements abordables – Lot 3 608 667, rue des Geais-Bleus</b>	n/a

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La Ville de Rigaud, propriétaire du lot 3 608 667, souhaite y développer un projet de logements abordables en partenariat avec l'organisme Toit d'Abord – Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges. À cette fin, l'organisme a soumis une demande d'aide financière de 64 989,53 \$ pour réaliser une étude de préfaisabilité. En cas de non-réalisation du projet, Toit d'Abord s'engage à rembourser une partie des sommes versées, incluant les frais d'étude, d'évaluation et tout solde non utilisé. Cette aide est conforme aux dispositions de la Loi sur les compétences municipales.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
<b>Août et septembre 2024</b> : Réalisation de démarches préliminaires afin d'évaluer la faisabilité d'un projet de logements abordables sur le lot visé;
<b>25 avril 2025</b> : Rencontre avec des représentants de l'organisme Toit d'Abord pour approfondir les discussions sur le projet;
<b>Mai 2025</b> : Dépôt d'une résolution par les élus municipaux lors de la séance du Conseil, visant à connaître le plan d'action et à marquer l'avancement du projet;
<b>10 juin 2025</b> : Rencontre avec Toit d'Abord pour obtenir des précisions sur le processus de dépôt d'une demande officielle.

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») est propriétaire du lot 3 608 667, circonscription foncière de Vaudreuil, au cadastre du Québec ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite affecter ce terrain à un projet de logements abordables, dans le but de répondre aux besoins croissants en matière d'habitation sur son territoire ;
CONSIDÉRANT la possibilité d'un partenariat entre l'organisme Toit d'Abord – Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges et la Ville pour la réalisation d'un tel projet ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande d'aide financière de la part de l'organisme pour un montant totalisant 64 989,53 \$ et ce, avant toutes taxes applicables, visant à couvrir les coûts liés à la réalisation d'une étude de préfaisabilité du projet de logements abordables ;
CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage, dans l'éventualité où il ne parviendrait pas à obtenir les financements nécessaires à la concrétisation du projet, à rembourser partiellement la Ville pour les sommes déboursées relativement :
<ul style="list-style-type: none"><li>à l'étude de préfaisabilité effectuée par une firme d'architecture et de génie civil;</li><li>au rapport d'évaluation réalisé par un évaluateur agréé pour déterminer la juste valeur marchande du projet;</li><li>au solde non utilisé de l'aide financière accordée;</li></ul>

CONSIDÉRANT QUE les articles 4, 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) permettent à une municipalité d'accorder une aide financière dans le cadre d'un projet d'intérêt public tel que celui-ci ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par **Choisissez un élément.** et résolu :

1. D'accorder et de verser une aide financière de 64 989,53\$, avant toutes taxes applicables, à l'organisme Toit d'Abord – Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges dans le contexte ci-dessus, et plus particulièrement afin d'amorcer les diverses études requises pour la réalisation du projet de construction de logements abordables sur le lot 3 608 667 ;
2. Que cette dépense provienne du surplus accumulé non-affecté ;
3. D'autoriser le directeur général par intérim ou en son absence, la greffière, à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

**Énumération des documents joints au bordereau**

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

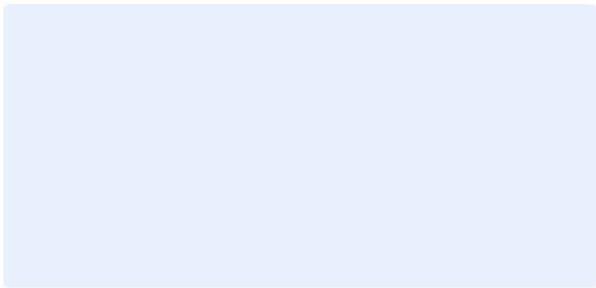
**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



---

Signature

---

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement	
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Toit d'Abord – Habitations abordables de Vaudreuil-Soulanges – Autorisation d'accès à un immeuble municipal – Projet de construction de logements abordables – Lot 3 608 667, rue des Geais-Bleus</b>	n/a

### Rapport

(détails/explanations du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Dans le cadre de sa volonté d'encourager le développement de logements abordables sur son territoire, le Conseil municipal de la Ville de Rigaud a exprimé son intérêt pour l'aménagement d'un projet de ce type sur le lot 3 608 667, situé sur la rue des Geais-Bleus. En ce sens, la Ville a entrepris des démarches auprès de l'organisme Toit d'Abord, un organisme à but non lucratif actif dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges et spécialisé en développement de logements abordables.

Afin d'évaluer la faisabilité du projet, Toit d'Abord doit procéder à diverses études d'avant-projet — incluant des analyses techniques, environnementales et urbanistiques — nécessitant l'accès au terrain par des professionnels qu'il mandatera à cette fin.

**En ce sens, la Ville de Rigaud doit :**

1. Autoriser l'organisme Toit d'Abord à entreprendre les études d'avant-projet sur le lot 3 608 667;
2. Permettre l'accès audit terrain aux professionnels mandatés par l'organisme, afin de réaliser les relevés, tests et prélèvements nécessaires;
3. Autoriser les services municipaux concernés à transmettre aux professionnels tout document ou information pertinente concernant le lot, dans le respect de la réglementation applicable.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

**Août et septembre 2024** : Réalisation de démarches préliminaires afin d'évaluer la faisabilité d'un projet de logements abordables sur le lot visé;

**25 avril 2025** : Rencontre avec des représentants de l'organisme Toit d'Abord pour approfondir les discussions sur le projet;

**Mai 2025** : Dépôt d'une résolution par les élus municipaux lors de la séance du Conseil, visant à connaître le plan d'action et à marquer l'avancement du projet;

**10 juin 2025** : Rencontre avec Toit d'Abord pour obtenir des précisions sur le processus de dépôt d'une demande officielle.

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») est propriétaire du lot 3 608 667, circonscription foncière de Vaudreuil, au cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite affecter ce lot à la réalisation de logements abordables, afin de répondre aux besoins croissants en matière d'habitation sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Toit d'Abord est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de développer des projets de logements abordables dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges (ci-après « MRC »), et ce, en collaboration avec les municipalités locales ;

CONSIDÉRANT QUE Toit d'Abord a manifesté son intérêt à étudier le potentiel de développement du lot 3 608 667 dans le but d'y implanter un projet de logements abordables ;

CONSIDÉRANT QUE Toit d'Abord doit, à cette fin, procéder à des études d'avant-projet, notamment des études techniques, environnementales et urbanistiques, afin d'évaluer la faisabilité du projet ;

CONSIDÉRANT QUE ces études nécessitent l'accès au terrain pour les professionnels mandatés par l'organisme ;

CONSIDÉRANT QUE Toit d'Abord assumera la responsabilité des interventions effectuées sur le terrain, notamment en veillant à ce que tous les professionnels impliqués soient couverts par une assurance de responsabilité civile appropriée ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville reconnaît l'importance de soutenir les initiatives favorisant l'accès au logement abordable sur son territoire et souhaite collaborer avec les organismes du milieu en ce sens ;

PAR CONSÉQUENT,

#### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par *Choisissez un élément* et résolu :

1. Que l'organisme Toit d'Abord soit autorisé à entreprendre les études d'avant-projet requises sur le lot 3 608 667 du cadastre du Québec ;
2. Que les professionnels mandatés par l'organisme Toit d'Abord soient dûment autorisés à accéder audit lot, et ce, afin de réaliser les relevés, tests, analyses et prélèvements nécessaires à l'évaluation de la faisabilité du projet ;
3. Que les services municipaux concernés soient autorisés à collaborer avec lesdits professionnels et à leur transmettre tout document ou renseignement pertinent relatif à ce lot, dans la mesure permise par la réglementation en vigueur.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

#### Source de financement :

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

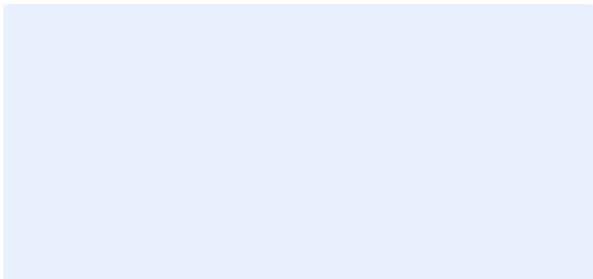
#### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
--------------------------	---	----

# Bordereau de transmission de résolution

Page 3

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :  Commentaires	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaitra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
Modification règlementaire au plan d'urbanisme – 43, rue Saint-Viateur – Ajout d'usage multifamilial – Lot 6 563 859 – Zone P-158	2025-20032

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Les membres du Comité ont pris connaissance de la demande de modification règlementaire au plan d'urbanisme qui vise à modifier une affectation du sol au plan d'urbanisme, afin d'y permettre l'usage d'habitation collective (multifamiliale) au sein d'une affectation du sol actuellement désignée à des fins institutionnelles et communautaires.
Cette modification vise à rendre le projet conforme aux orientations du plan d'urbanisme, condition préalable à toute demande de PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble). En effet, pour qu'une telle demande de PPCMOI soit recevable, elle doit être en adéquation avec les objectifs et les affectations prévus au plan d'urbanisme de la Ville de Rigaud.
L'objectif de la demande de modification règlementaire est de conserver l'affectation "Institutionnelle et communautaire" au plan d'urbanisme, tout en y ajoutant, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de ces aires, l'usage "Habitation collective" de type multifamilial.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-06-1961
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de modification règlementaire numéro 2025-20032, déposée par le requérant le 11 juin 2025 ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant souhaite modifier une affectation du sol au plan d'urbanisme, afin d'y permettre l'usage d'habitation collective (multifamiliale) au sein d'une affectation du sol actuellement désignée à des fins institutionnelles et communautaires ;
CONSIDÉRANT QUE la demande de modification réglementaire vise à assurer la conformité du projet aux orientations du plan d'urbanisme, ce qui constitue une condition préalable à toute demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ;
CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la demande de modification réglementaire est de conserver l'affectation "Institutionnelle et communautaire" au plan d'urbanisme, tout en y ajoutant, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de ces aires, l'usage "Habitation collective" de type multifamilial ;
CONSIDÉRANT QUE l'affectation actuelle au plan d'urbanisme n'inclut pas l'usage ajouté ;
CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;
CONSIDÉRANT QUE la révision des règlements d'urbanisme sera entreprise au cours des prochains mois ;

CONSIDÉRANT QUE procéder à une modification de l'affectation au plan d'urbanisme pour un seul lot ne répond pas à l'intérêt général de la Ville ;

CONSIDÉRANT QU'une étude des besoins à l'échelle de l'ensemble du territoire est requise avant de procéder à toute modification des affectations au plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de modification réglementaire numéro 2025-20032 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal refuse la demande de modification réglementaire telle que déposée afin de modifier une affectation du sol au plan d'urbanisme, afin d'y permettre l'usage d'habitation collective (multifamiliale) au sein d'une affectation du sol actuellement désignée à des fins institutionnelles et communautaires au 43, rue Saint-Viateur – Lot 6 563 859.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



---

Signature

---

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

---

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

---

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

---

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaitra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>PPCMOI – 43, rue Saint-Viateur – Ajout d'usage d'habitation communautaire multifamilial – Lot 6 563 859 – Zone P-158</b>	2025-20032

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Les membres du CCU ont pris connaissance de la demande de Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui vise à autoriser l'utilisation d'un immeuble situé en zone institutionnelle — auparavant occupé à titre de monastère religieux — à des fins d'habitation communautaire, un usage actuellement non permis par la réglementation de zonage en vigueur.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-06-1962

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, ci-après « PPCMOI », numéro 2025-20032, déposée par le requérant le 12 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le requérant souhaite effectuer un PPCMOI qui vise à autoriser l'utilisation d'un immeuble situé en zone institutionnelle, auparavant occupé à titre de monastère religieux à des fins d'habitation communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage est actuellement non permis par la réglementation de zonage en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera conforme aux grandes orientations du plan d'urbanisme une fois la modification demandée et officiellement adoptée ;

CONSIDÉRANT QU'advenant le refus de la modification au plan d'urbanisme, la demande de PPCMOI ne pourra être considérée recevable ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de modification réglementaire numéro 2025-20032 ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par **Choisissez un élément** et résolu que le conseil municipal refuse la demande de PPCMOI telle que déposée afin d'effectuer un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui vise à autoriser l'utilisation d'un immeuble situé en zone institutionnelle, auparavant occupé à titre de monastère religieux à des fins d'habitation communautaire, en raison du refus de la modification au plan d'urbanisme nécessaire à sa réalisation au 43, rue Saint-Viateur, Lot 6 563 859.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>	

<b>Finances et trésorerie</b>			
-------------------------------	--	--	--

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>
--------------------------------

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>
---

Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :
--------	--------------------------

<b>SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE</b>
---

<b>Certificat de crédit du trésorier</b>
--

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

<b>SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>
---

<b>Commentaires</b>
---------------------



*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

27 juin 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

27 juin 2025

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur centre-ville – 68-70, rue Saint-Viateur – Réfection de trois (3) balcons en cours avant, latérale droite et gauche – Lot 3 608 304 – Zone H-143</b>	2025-20029

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande de P.I.I.A. vise la réfection de trois balcons en cours avant, latérale droite et gauche, attenant au bâtiment bi familiale isolée.

#### Balcon avant

Le balcon avant aura des dimensions de 5,79 mètres par 1,98 mètre, incluant les marches, pour une superficie totale de 11,46 mètres carrés. Il sera construit en bois traité avec des garde-corps en aluminium blanc. La fondation sera composée de quatre pieux vissés.

Un escalier en bois traité d'une largeur de 2,44 mètres sera aménagé en façade, donnant sur la cour avant. Il comportera un garde-corps en aluminium blanc conforme (hauteur de 0,91 mètre, barrotins verticaux à 10 cm d'espacement maximum), une main courante en bois, ainsi que quatre nouvelles marches avec un limon d'escalier en acier.

#### Balcon latéral gauche

Le balcon latéral gauche mesurera 2,62 mètres par 1,52 mètre, incluant les marches, pour une superficie de 3,98 mètres carrés. Il sera construit en bois traité avec des garde-corps en aluminium blanc. La fondation comprendra deux pieux vissés.

Un escalier en bois traité de 1,66 mètre de largeur sera installé, donnant sur la cour avant. Il comprendra un garde-corps en aluminium blanc (0,91 mètre de hauteur), des barrotins verticaux espacés de 10 centimètres maximum, une main courante en bois, trois nouvelles marches et un limon d'escalier en acier.

#### Balcon latéral droit

Le balcon latéral droit aura les mêmes caractéristiques que celui de gauche, avec des dimensions de 2,62 mètres par 1,52 mètre (incluant les marches), pour une superficie de 3,98 mètres carrés, soit 0,66 % de la superficie du terrain. Les matériaux utilisés seront du bois traité et de l'aluminium blanc. La fondation comprendra deux pieux vissés.

Un escalier en bois traité de 1,66 mètre de largeur sera construit, donnant sur la cour avant. Il sera équipé d'un garde-corps en aluminium blanc (hauteur de 0,91 mètre), de barrotins verticaux espacés de 10 centimètres maximum, d'une main courante en bois, de trois marches et d'un limon d'escalier en acier.

En vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation du bâtiment principal affectant l'apparence extérieure dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal

Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-06-1956

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

**Préambule****(CONSIDÉRANT/ATTENDU)**

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20029, déposée par le requérant le 27 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le requérant du 68-70, rue Saint-Viateur souhaite effectuer la réfection de trois (3) balcons en cours avant, latérale droite et gauche, attenant au bâtiment bifamilial isolé ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'inventaire patrimoniale ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation du bâtiment principal affectant l'apparence extérieure dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section C. ARCHITECTURE de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par l'utilisation de l'aluminium blanc et du bois traité, s'harmonisant avec les matériaux et les teintes existantes du bâtiment principal;
- Le deuxième critère, par le maintien des emplacements actuels des balcons ainsi que de leurs superficies respectives;
- Le cinquième critère, par l'utilisation de la couleur blanche, en harmonie avec les éléments architecturaux existants du bâtiment principal, notamment les fenêtres, les portes et les composantes décoratives;
- Le huitième critère, par le maintien de l'emplacement et des dimensions des balcons existants.

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20029 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par *Choisissez un élément*. et résolu que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. telle que déposée afin d'effectuer la réfection de trois (3) balcons en cours avant, latérale droite et gauche, attenant au bâtiment bifamilial isolé au 68-70, rue Saint-Viateur, Lot 3 608 304.

**Énumération des documents joints au bordereau**

Présentation PowerPoint et grille d'analyse

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$

Total du projet :	\$
-------------------	----

**Source de financement :**

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

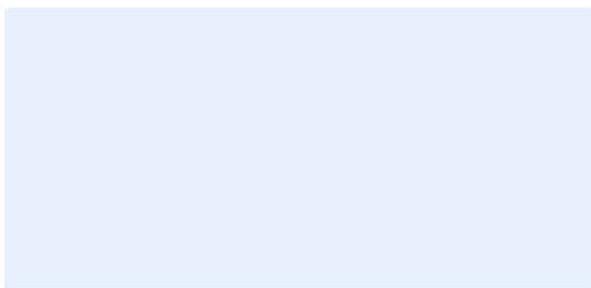
- Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires**

Commentaires
--------------

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

27 juin 2025



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement	
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/> Papier <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur centre-ville – 77, rue Saint-Jean-Baptiste Est – Retrait de la cheminée en brique sur la façade arrière, retrait des tuyaux de mazout et d'une entrée d'air sur la façade gauche, installation d'une thermopompe sur la façade arrière de l'unifamiliale isolée – Lot 3 608 476 – Zone C-136</b>	2025-20031

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande de P.I.I.A. vise :

- Le retrait de la cheminée en brique située sur la façade arrière de la résidence, ainsi qu'au retrait des tuyaux de mazout et d'une entrée d'air présents sur la façade gauche.
- Des réparations qui seront effectuées sur les deux façades concernées (arrière et gauche), incluant l'installation d'un nouveau revêtement extérieur identique à l'existant, soit un revêtement en aluminium de marque Kaycan, fini simili bois, de couleur blanche.
- Des réparations de la toiture afin de refermer l'ouverture laissée par le retrait de la cheminée, d'une dimension approximative de 0,46 mètre par 0,46 mètre. Le matériau utilisé pour cette réparation sera identique à celui en place, soit de la tôle d'aluminium de couleur brune.

En vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)* numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation affectant l'apparence d'un bâtiment principal dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal

Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-06-1958

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20031, déposée par le requérant le 9 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le requérant du 77, rue Saint-Jean-Baptiste Est souhaite effectuer :

- Le retrait de la cheminée en brique située sur la façade arrière de la résidence, ainsi que le retrait des tuyaux de mazout et d'une entrée d'air présent sur la façade gauche.
- Des réparations qui seront effectuées sur les deux façades concernées (arrière et gauche), incluant l'installation d'un nouveau revêtement extérieur identique à l'existant, soit un revêtement en aluminium de marque Kaycan, fini simili bois, de couleur blanche.
- Des réparations de la toiture afin de refermer l'ouverture laissée par le retrait de la cheminée, d'une dimension approximative de 0,46 mètre par 0,46 mètre. Le matériau utilisé pour cette réparation sera identique à celui en place, soit de la tôle d'aluminium de couleur brune.

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'inventaire patrimoniale ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)* numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation affectant l'apparence d'un bâtiment principal dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section C. ARCHITECTURE de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par la préservation de sa forme, de ses matériaux, de ses couleurs ainsi que de son intégration harmonieuse au cadre bâti existant;
  - Le deuxième critère, par une rénovation respectant le type architectural existant ainsi que la période culturelle à laquelle le bâtiment appartient;
  - Le cinquième critère, par le maintien des couleurs existantes du bâtiment principal, à savoir le blanc et le brun;
  - Le huitième critère, par la préservation des détails architecturaux, à l'exception de la cheminée.

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20031 ;

PAR CONSÉQUENT,

## Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par **Choisissez un élément**, et résolu que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. telle que déposée au 77, rue Saint-Jean-Baptiste Est, lot 3 608 476 afin de :

- Retirer la cheminée en brique située sur la façade arrière de la résidence, ainsi que retirer des tuyaux de mazout et d'une entrée d'air présent sur la façade gauche ;
  - Effectuer des réparations qui seront sur les deux façades concernées (arrière et gauche), incluant l'installation d'un nouveau revêtement extérieur identique à l'existant, soit un revêtement en aluminium de marque Kaycan, fini simili bois, de couleur blanche ;
  - Effectuer des réparations de la toiture afin de refermer l'ouverture laissée par le retrait de la cheminée, d'une dimension approximative de 0,46 mètre par 0,46 mètre. Le matériel utilisé pour cette réparation sera identique à celui en place, soit de la tôle d'aluminium de couleur brune.

#### Énumération des documents joints au bordereau

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

#### Source de financement :

Règlement d'emprunt no

## □ Fonds de roulement

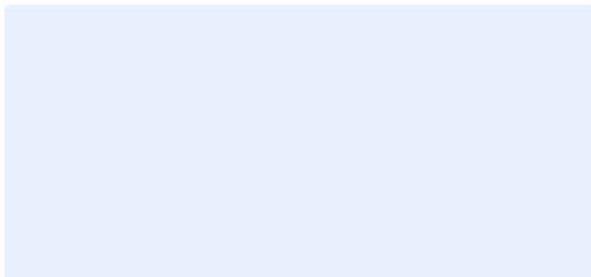
Réserve  
 Activités financières

Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**  
 Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur centre-ville – 123, rue Saint-Jean-Baptiste Est, suite 102 – Installation d'une enseigne apposée sur mur latéral droit – Lot 3 608 604 – Zone C-138</b>	2025-20034

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande de P.I.I.A. vise l'installation d'une enseigne en vinyle collé sur bois d'une dimension de 2,21 mètres par 0,48 mètre apposée sur le bâtiment au mur extérieur latéral droit, centrée au-dessus de la vitrine du commerce HBE Produits Naturels Beauté & Bien-Être, au même emplacement que l'ancien locataire.

En vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet d'installation d'une enseigne sur bâtiment dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal

Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-06-1960

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20034, déposée par le requérant le 12 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le requérant du 123, rue Saint-Jean-Baptiste Est, suite 102 souhaite effectuer l'installation d'une enseigne en vinyle collée sur bois d'une dimension de 2,21 mètres par 0,48 mètre apposée sur le bâtiment au mur extérieur latéral droit, centrée au-dessus de la vitrine du commerce HBE Produits Naturels Beauté & Bien-Être, au même emplacement que l'ancien locataire ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet d'installation d'une enseigne sur bâtiment dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section E. AFFICHAGE de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par la localisation de l'enseigne sur la façade latérale droite et par ses dimensions identiques à celles des autres enseignes déjà présentes sur le bâtiment principal;
- Le quatrième critère, par le respect des proportions et de la visibilité des autres enseignes présentes sur le bâtiment;
- Le cinquième critère, par l'utilisation des mêmes dimensions que les enseignes existantes, ainsi que par le maintien de l'éclairage de type col de cygne, identique à celui utilisé pour les autres enseignes.

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées ne respectent pas les critères de la section E. AFFICHAGE de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le deuxième critère, par l'absence de contribution à l'identité architecturale du bâtiment, en raison de l'utilisation d'un style moderne et de l'absence d'éléments ornementaux présents sur le bâtiment principal;
- Le troisième critère, par l'absence de volumétrie et par l'absence de rehaussement du bâtiment principal dû à l'utilisation de vinyle sans cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20034 ;

PAR CONSÉQUENT,

#### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal refuse la demande de P.I.I.A. telle que déposée afin d'installer une enseigne en vinyle collée sur bois d'une dimension de 2,21 mètres par 0,48 mètre apposée sur le bâtiment au mur extérieur latéral droit, centrée au-dessus de la vitrine du commerce HBE Produits Naturels Beauté & Bien-Être, au même emplacement que l'ancien locataire, au 123, rue Saint-Jean-Baptiste Est, suite 102, Lot 3 608 604.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande :	
(module engagement financier, si disponible)			
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Total du projet :	\$		

#### Source de financement :

- |                          |                        |                          |                    |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> | Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input type="checkbox"/> | Autre              |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                          |                    |

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

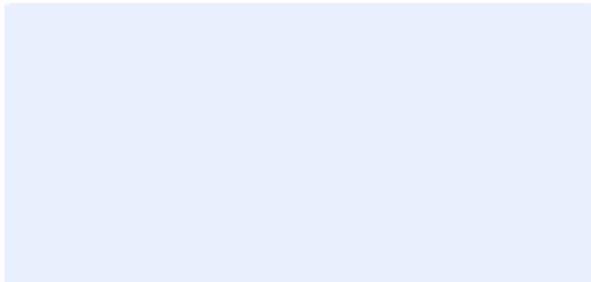
#### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		

# Bordereau de transmission de résolution

Page 3

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :
--------------------------	---



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur Ianière patrimoniale – chemin du Haut-de-la-Chute – 172, chemin du Haut-de-la-Chute – Rénovation et transformation affectant l'apparence des façades de l'habitation unifamiliale isolée – Lot 4 025 234 – Zone A-3</b>	2025-20026

<b>Rapport</b> (détails/expliques du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)	
La demande de P.I.I.A. vise :	
<ul style="list-style-type: none"><li>Le remplacement d'une fenêtre située à l'extrémité gauche de la façade arrière du bâtiment principal par une nouvelle fenêtre en aluminium de la série 600 de la compagnie Wilton, de dimensions 1,17 mètre par 0,91 mètre. Le modèle retenu est une fenêtre à battants de couleur blanc, avec 10 carreaux par vantail.</li><li>Le remplacement d'une fenêtre située en latérale droite de la façade du bâtiment principal donnant sur le chemin Saint-Thomas par le remplacement de deux (2) nouvelles fenêtres en aluminium de la série 600 de la compagnie Wilton, de dimensions 1,17 mètre par 0,91 mètre. Le modèle retenu est une fenêtre à battants de couleur blanc, avec 10 carreaux par vantail.</li><li>Le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal par un revêtement en vinyle de couleur ivoire standard, fourni par la compagnie Mitten Siding and Accessories, disponible chez Pont Masson.</li></ul>	
En vertu du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)</i> numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation affectant l'apparence extérieure du bâtiment principal classé à l'inventaire patrimonial dans le secteur des lanières patrimoniales et des chemins de paysage doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal	
Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 7.4 du règlement sur le P.I.I.A.	

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-06-1954
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20026, déposée par le requérant le 14 mai 2025 ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant du 172, chemin du Haut-de-la-Chute souhaite :
<ul style="list-style-type: none"><li>Remplacer une fenêtre située à l'extrémité gauche de la façade arrière du bâtiment principal par une nouvelle fenêtre en aluminium de la série 600 de la compagnie Wilton, de dimensions 1,17 mètre par 0,91 mètre. Le modèle retenu est une fenêtre à battants de couleur blanche, avec 10 carreaux par vantail;</li><li>Remplacer une fenêtre située du côté latérale droit de la façade du bâtiment principal donnant sur le chemin Saint-Thomas par le remplacement de deux (2) nouvelles fenêtres en aluminium de la série 600 de la compagnie Wilton, de dimensions 1,17 mètre par 0,91 mètre. Le modèle retenu est une fenêtre à battants de couleur blanche, avec 10 carreaux par vantail;</li><li>Remplacer le revêtement extérieur du bâtiment principal par un revêtement en vinyle de couleur ivoire standard, fourni par la compagnie Mitten Siding and Accessories, disponible chez Pont Masson.</li></ul>

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'inventaire patrimonial;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation affectant l'apparence extérieure du bâtiment principal classé à l'inventaire patrimonial dans le secteur des lanières patrimoniales et des chemins de paysage doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 7.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section B. ARCHITECTURE de l'article 7.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par le maintien du type de fenêtres blanches à battants à 10 carreaux existants, ainsi que de la couleur de revêtement en vinyle identique à celle en place, assurant ainsi une continuité esthétique avec l'existant;
- Le deuxième critère, par la conservation des éléments architecturaux existants.

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20026 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément et résolu que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. telle que déposée au 172, chemin du Haut-de-la-Chute, Lot 4 025 234 afin de :

- Remplacer une fenêtre située à l'extrême gauche de la façade arrière du bâtiment principal par une nouvelle fenêtre en aluminium de la série 600 de la compagnie Wilton, de dimensions 1,17 mètre par 0,91 mètre. Le modèle retenu est une fenêtre à battants de couleur blanche, avec 10 carreaux par vantail;
- Remplacer une fenêtre située du côté latéral droit de la façade du bâtiment principal donnant sur le chemin Saint-Thomas par le remplacement de deux (2) nouvelles fenêtres en aluminium de la série 600 de la compagnie Wilton, de dimensions 1,17 mètre par 0,91 mètre. Le modèle retenu est une fenêtre à battants de couleur blanche, avec 10 carreaux par vantail;
- Remplacer le revêtement extérieur du bâtiment principal par un revêtement en vinyle de couleur ivoire standard, fourni par la compagnie Mitten Siding and Accessories, disponible chez Pont Masson.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

Règlement d'emprunt no

Fonds de roulement

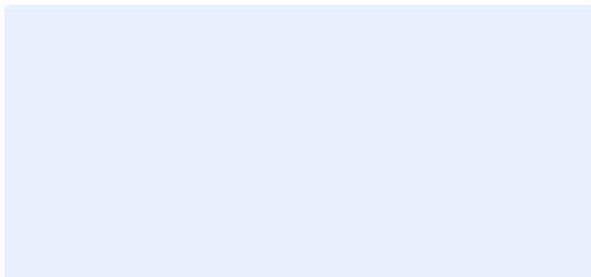
Réserve  
 Activités financières

Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**  
 Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur mixte autoroutier – 401, chemin J.-René-Gauthier – Construction d'une station-service et construction d'un cabanon (ajout de 1,2 mètre sur la longueur du bâtiment principal) – Lot 3 608 960 – Zone C-27</b>	2025-20033

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)	
La demande de P.I.I.A. vise la modification du projet initial approuvé lors de la séance du Conseil municipal de mai 2023. Celle-ci concerne l'augmentation des dimensions du dépanneur projeté ainsi que l'ajout d'un cabanon d'une superficie de 4,88 mètres par 4,27 mètres. Aucune autre modification n'a été apportée au projet tel qu'accepté.	
<b>Description initiale du projet:</b>	
Projet de réaménagement du site avec la construction d'un dépanneur en repositionnant les pompes, la construction d'une nouvelle marquise et l'aménagement d'une aire pour accommoder les camions de transport (cases de stationnement et ravitaillement en carburant).	
<b>Détails des travaux :</b>	
Les travaux consistent à démolir les bâtiments existants sur la propriété afin de construire un nouveau bâtiment et une nouvelle marquise.	
Les services offerts dans la station de service seront un dépanneur, essence, borne de recharge électrique, diesel pour camion et remplissage de bonbonne de gaz propane.	
<b>Le bâtiment principal sera recouvert des matériaux suivants :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Revêtement métallique mural – Norwood de MAC Metal Architectural (fini bois)</li><li>Revêtement métallique – Panneau d'aluminium prépeint- de couleur blanc</li><li>Maçonnerie – Série Alur de Techo-bloc de couleur gris sienna onyx;</li><li>Toiture métallique à attaches dissimulées – série héritage de Idéal revêtement fini argent.</li></ul>	
En vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction de bâtiment principal et de construction accessoire dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal	
Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A.	

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-06-1959
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20033, déposée par le requérant le 14 mai 2025 ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant du 401, chemin J.-René-Gauthier souhaite effectuer un projet de réaménagement du site avec la construction d'un dépanneur en repositionnant les pompes, la

construction d'une nouvelle marquise et l'aménagement d'une aire pour accommoder les camions de transport (cases de stationnement et ravitaillement en carburant) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la modification du projet initial approuvé lors de la séance du Conseil municipal de mai 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE les modifications apportées concernent l'augmentation des dimensions du dépanneur projeté d'une longueur de 1,2 mètre du côté latéral droit ainsi que l'ajout d'un cabanon d'une superficie de 4,88 mètres par 4,27 mètres ;

CONSIDÉRANT QU'aucune autre modification n'a été apportée au projet tel qu'accepté ;

CONSIDÉRANT la lettre de présentation de l'architecte Claude Matte datée du 13 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT le document de présentation préparé par l'architecte Claude Matte daté du 4 avril 2023 et le document de présentation révisé par Claude Matte daté du 14 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT le document de présentation du Service de l'aménagement, développement et urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)* numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction de bâtiment principal et de construction accessoire dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section A. IMPLANTATION de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par sa contribution au parcours des différents usagers;
- Le deuxième critère, par son encadrement aux principaux accès routiers du secteur;
- Le troisième critère, par l'utilisation sécuritaire et optimale de terrain et par l'ensemble des aménagements afin d'assurer un bon fonctionnement du site.

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section B. ARCHITECTURE de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par les trois façades visibles depuis la rue qui se distinguent par une composition architecturale d'intérêt, chacune étant traitée comme une façade principale, témoignant ainsi du souci de mise en valeur du bâtiment dans son contexte urbain;
- Le troisième critère, par l'utilisation de plusieurs matériaux extérieurs et des différentes couleurs sur l'enveloppe du bâtiment qui permettent un jeu de modulation de qualité;
- Le quatrième critère, par l'harmonisation de la station-service avec l'architecture de celle située à proximité, assurant une cohérence visuelle et architecturale dans l'environnement bâti;
- Le cinquième critère, par la dissimulation des équipements fonctionnels à l'arrière du bâtiment;
- Le sixième critère, par l'emploi des matériaux et du style architectural identique à ceux du bâtiment principal.

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section C. AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET STATIONNEMENT de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par l'intégration de divers types de plantations, notamment des arbres et des arbustes;
- Le troisième critère, par l'aménagement de bandes de verdure entre les lignes de propriété;
- Le sixième critère, par l'aménagement des espaces de stationnement pour camions lourds en cours arrière, permettant ainsi de limiter leur impact visuel sur le paysage.

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20033 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément et résolu que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. telle que déposée afin d'effectuer un projet de réaménagement du site avec la construction d'un dépanneur en repositionnant les pompes, la construction d'une nouvelle marquise, l'ajout d'un cabanon et l'aménagement d'une aire pour accommoder les camions de transport (cases de stationnement et ravitaillement en carburant) 401, chemin J.-René-Gauthier, Lot 3 608 960.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

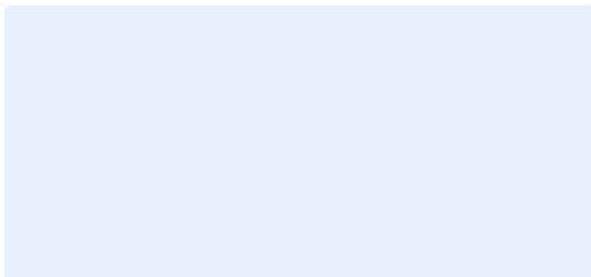
**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement		
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur mixte autoroutier – 442, chemin de la Grande-Ligne – Installation d'une haie visible de la voie publique – Lot 3 608 963 – Zone A-19</b>	2025-20028

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La demande de P.I.I.A. vise l'installation d'une haie de cèdres d'une hauteur maximale de deux (2) mètres sur le côté latéral gauche, entourant la bonbonne de propane.
En vertu du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)</i> numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction d'une haie visible de la voie publique dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal.
Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-06-1955
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20028, déposée par le requérant le 12 mai 2025 ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant du 442, chemin de la Grande-Ligne souhaite installer une haie de cèdres d'une hauteur maximale de deux (2) mètres sur le côté latéral gauche, entourant la bonbonne de propane ;
CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;
CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;
CONSIDÉRANT QU'en vertu du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)</i> numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet d'installation d'une haie visible de la voie publique dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;
CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;
CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section C. AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET STATIONNEMENT de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :
<ul style="list-style-type: none"><li>Le septième critère, par son intégration harmonieuse aux éléments bâtis extérieurs et par son caractère non dominant sur le site, notamment tout en camouflant la bonbonne de propane.</li></ul>

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20028 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément et résolu que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. telle que déposée afin d'installer une haie de cèdres d'une hauteur maximale de deux (2) mètres sur le côté latéral gauche, entourant la bonbonne de propane au 442, chemin de la Grande-Ligne, Lot 3 608 963.

**Énumération des documents joints au bordereau**

1

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

27 juin 2025

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Claudy St-Onge, Cheffe de division – Division urbanisme, Service de l'aménagement et du développement	
<b>Date de la demande</b>	19 juin 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/> Papier <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur lanière patrimoniale Saint-Thomas – 775, chemin Saint-Thomas – Remplacement du revêtement extérieur et isolation d'une maison unifamiliale isolée – Lot 4 025 166 – Zone A-5</b>	2025-20030

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La demande de P.I.I.A. vise la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée par le remplacement du revêtement extérieur et amélioration de l'isolation.
Les travaux consistent au remplacement complet du revêtement extérieur sur les quatre façades du bâtiment, ainsi qu'à l'amélioration de l'isolation.
<b>Les étapes prévues sont les suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Retrait de l'ancien revêtement et du bardage existant afin de préparer adéquatement la surface.</li><li>• Installation du nouveau revêtement extérieur sur l'ensemble des façades.</li><li>• Retrait de la cheminée existante sur la toiture, suivi de la réparation de l'ouverture laissée par celle-ci.</li><li>• Pose de nouveaux soffites et fascias de couleur blanche sur les sections modifiées.</li><li>• Revêtement extérieur choisi : Revêtement métallique vertical de type <i>Board'n Batten</i> (planche et baguette), de couleur Blanc Cambridge.</li><li>• Finitions : Des chambranles en métal de couleur rouge (assortis à la toiture) seront installés autour des portes et fenêtres. Ces encadrements auront une largeur de 0,08 mètre.</li></ul>

En vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)* numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation affectant l'apparence d'un bâtiment principal retenu à l'inventaire patrimonial dans le secteur des lanières patrimoniales et des chemins de paysage doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal

Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 7.4 du règlement sur le P.I.I.A.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-06-1957
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2025

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20030, déposée par le requérant le 15 mai 2025 ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant du 775, chemin Saint-Thomas souhaite effectuer la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée par le remplacement du revêtement extérieur et l'amélioration de l'isolation ;
CONSIDÉRANT QUE les travaux comprennent les éléments suivants :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Retrait de l'ancien revêtement et du bardage existant afin de préparer adéquatement la surface;</li><li>• Installation du nouveau revêtement extérieur sur l'ensemble des façades;</li></ul>

- Retrait de la cheminée existante sur la toiture, suivi de la réparation de l'ouverture laissée par celle-ci;
- Pose de nouveaux soffites et fascias de couleur blanche sur les sections modifiées;
- Revêtement extérieur choisi : Revêtement métallique vertical de type *Board'n Batten* (planche et baguette), de couleur Blanc Cambridge.
- Finitions : Des chambranles en métal de couleur rouge (assortis à la toiture) seront installés autour des portes et fenêtres. Ces encadrements auront une largeur de 0,08 mètre.

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'aménagement et du développement, division urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations de l'inventaire patrimoniale ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)* numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation affectant l'apparence d'un bâtiment principal retenu à l'inventaire patrimonial dans le secteur des lanières patrimoniales et des chemins de paysage doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit respecter l'essentiel des objectifs et critères de l'article 7.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions projetées respectent les critères de la section B. ARCHITECTURE de l'article 7.4 du règlement sur le P.I.I.A., soit :

- Le premier critère, par la préservation du caractère du milieu d'insertion en reprenant les couleurs actuellement présentes sur le bâtiment principal;
- Le deuxième critère, par la pose verticale du revêtement proposé;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20030 ;

PAR CONSÉQUENT,

#### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal accepte la demande de P.I.I.A. telle que déposée afin d'effectuer la rénovation extérieure d'une maison unifamiliale isolée au 775, chemin Saint-Thomas, Lot 4 025 166, par le remplacement du revêtement extérieur et l'amélioration de l'isolation à condition que les linteaux et les contrevents excentriques soient retirés en respect de la recommandation de l'inventaire patrimonial.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande :	
		(module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Total du projet :	\$		

#### Source de financement :

Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

Fonds de roulement  
 Autre

Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :  
 Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

27 juin 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
 Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme	
<b>Date de la demande</b>	17 juin 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	8 juillet 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Octroi de contrat – Acquisition d'un véhicule tout-terrain (quad) et d'une remorque pour l'entretien des sentiers de L'escapade</b>	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Les sentiers de L'escapade, aménagés et entretenus par la ville depuis plusieurs années, forment un réseau de plus de 25 kilomètres de sentiers multifonctionnels. Ils sont utilisés à l'année pour la randonnée pédestre, la raquette, le vélo de montagne et le ski de fond. Ce réseau s'étend dans un secteur boisé avec des zones escarpées, marécageuses ou éloignées, rendant l'accès difficile par des moyens conventionnels.

Historiquement, l'entretien des sentiers (signalisation, réparation de ponceaux, débroussaillage, inspection, etc.) se fait à pied ou, lorsque possible, avec l'utilisation d'un camion sur certaines portions. Toutefois, ces dernières années, plusieurs interventions ont dû être annulées, retardées ou faites de manière partielle faute d'un moyen de transport adapté aux conditions du terrain.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE les sentiers de L'escapade nécessitent un entretien régulier, ainsi que des interventions ponctuelles pour la signalisation, les réparations et la sécurité des usagers ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs zones du réseau de sentiers sont difficilement accessibles avec des véhicules utilitaires standards, tels que les camions ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un véhicule tout-terrain (quatre-roues) accompagné d'une remorque permettrait aux employés municipaux d'accéder efficacement à ces secteurs plus isolés afin d'y effectuer les travaux nécessaires ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs recommande l'achat de ce type d'équipement afin d'assurer un entretien optimal du réseau de sentiers ;

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro 409-2024 portant sur la gestion contractuelle* ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

1. Que le conseil municipal autorise l'achat d'un véhicule tout-terrain (quad) et d'une remorque chez Séguin Sport au montant de 17 670,51 \$, et ce, avec toutes taxes applicables et que cette dépense soit financée par le fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq (5) ans ;

2. D'autoriser la Directrice du Service des loisirs, de la culture et du tourisme ou en son absence, la greffière, à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

**Énumération des documents joints au bordereau**

Soumission

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

27 juin 2025

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

27 juin 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Jean-Virgile Tassé-Themens, M.A.  
Directeur général par intérim

---

Signature

27 juin 2025

Date